

# FICHES THÉMATIQUES

**Emploi, coûts salariaux, productivité**

## 3.A L'emploi industriel en France

### L'emploi industriel\* encore en recul en 2005

L'emploi industriel direct\* (hors intérim) a reculé de 2,5 % entre décembre 2004 et décembre 2005, soit - 97 000 emplois. Le rythme annuel de baisse s'est très légèrement atténué : - 2,4 % fin 2004 et - 2,5 % fin 2003.

L'intérim\* s'est replié dans l'industrie en 2005 (- 6 %) et l'emploi industriel y compris l'intérim a baissé de 2,7 %.

### Baisse des effectifs dans l'automobile

Les effectifs ont diminué dans tous les grands secteurs industriels. Dans l'agroalimentaire et les biens d'équipement, le repli annuel enregistré fin 2005 est cependant nettement moins prononcé que celui constaté fin 2004. À l'inverse, dans l'automobile l'emploi a baissé, contrairement aux deux années précédentes, en raison du retournement de l'activité constaté en 2005.

À un niveau sectoriel plus détaillé, la baisse annuelle des effectifs n'a épargné aucun secteur. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, les reculs les plus forts ont concerné l'industrie textile et l'habillement-cuir. Dans la pharmacie-parfumerie et produits d'entretien l'évolution de l'emploi se dégrade : les augmentations se sont progressivement réduites depuis le point haut de 2001 ; en faible recul fin 2004, l'emploi y a nettement baissé en 2005.

### Un contrat nouvelles embauches (CNE) sur dix concerne l'industrie

De septembre à décembre 2005, le nombre d'intentions d'embauches en CNE s'est élevé à 246 500 ; les intentions cumulées jusqu'en juin 2006 ont atteint 530 000.

Le recours au CNE est important dans l'industrie : 17,4 % des entreprises de moins de 20 salariés en ont manifesté l'intention entre septembre 2005 et juin 2006, contre 9,7 % pour l'ensemble des entreprises de moins de 20 salariés. Ainsi, malgré la part peu importante des petites entreprises dans

l'industrie, 10 % d'intentions d'embauches en CNE concernaient l'industrie.

Ce taux se confirme en termes d'embauches réelles : d'après une enquête de la Dares et de l'Acoss, 11 % des salariés effectivement embauchés sous CNE en octobre 2005 l'ont été dans l'industrie. ■

### Le contrat nouvelles embauches

Le contrat nouvelles embauches, créé par l'ordonnance du 2 août 2005, est réservé aux entreprises du secteur privé qui emploient au plus 20 salariés au moment de l'embauche. Conclu pour une durée indéterminée, il peut cependant être rompu selon des modalités particulières au cours des deux premières années qui suivent sa conclusion ; la rupture peut être à l'initiative de l'employeur ou de l'employé.

Lorsque la rupture est à l'initiative de l'employeur et sauf faute grave ou force majeure, le préavis est de deux semaines *minimum* lorsque le salarié est présent dans l'entreprise depuis au moins un mois et moins de six mois ; il est d'un mois *minimum* lorsque le contrat est signé depuis au moins six mois. Lorsque la rupture est à l'initiative de l'employeur et sauf faute grave, l'employeur verse au salarié une indemnité égale à 8 % du montant total de la rémunération brute due au salarié depuis la conclusion du contrat. Cette indemnité n'est soumise ni à l'impôt sur le revenu, ni à cotisations sociales. S'ajoute à ce versement au salarié une contribution égale à 2 % de la rémunération brute due au salarié depuis le début de contrat. Cette contribution est recouvrée par les Assedic. Elle n'est pas soumise à cotisations de sécurité sociale.

En cas de rupture à l'initiative de l'employeur au cours des deux premières années, il ne peut être conclu de nouveau CNE entre le même employeur et le même salarié au cours des trois mois suivant la date de rupture du contrat.

### Pour en savoir plus

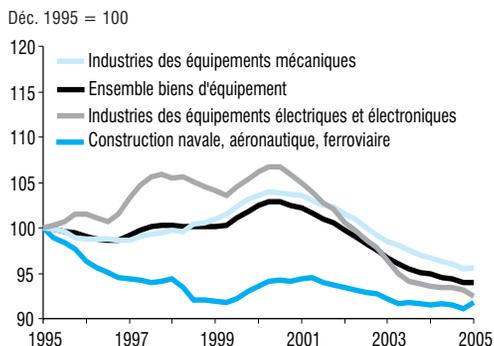
- \* Voir « Définitions » en annexe.
- CNE : <http://www.travail.gouv.fr/>
- <http://www.acoss.fr/>
- Cahuc P. et Carcillo S. : « Que peut-on attendre des Contrats Nouvelle Embauche et Première Embauche ? », version provisoire, février 2006.

## 1 - Évolution de l'emploi salarié industriel en France

| en milliers,<br>en fin d'année | 2004/2003     | 2005/2004      | 2005           |
|--------------------------------|---------------|----------------|----------------|
| <b>Emploi direct (1)</b>       |               |                |                |
| Industries agroalimentaires    | - 12,2        | - 5,7          | 564,7          |
| Biens de consommation          | - 20,9        | - 30,2         | 602,6          |
| Industrie automobile           | - 0,1         | - 7,2          | 286,8          |
| Biens d'équipement             | - 19,2        | - 11,2         | 760,9          |
| Biens intermédiaires           | - 44,1        | - 39,3         | 1 323,2        |
| Énergie                        | + 2,0         | - 3,5          | 234,7          |
| <b>Industrie</b>               | <b>- 94,5</b> | <b>- 97,1</b>  | <b>3 772,9</b> |
| <b>Volume d'intérim (2)</b>    |               |                |                |
| Industries agroalimentaires    | + 0,7         | - 0,5          | 39,9           |
| Biens de consommation          | + 1,7         | - 2,1          | 31,6           |
| Industrie automobile           | + 2,7         | - 7,8          | 27,2           |
| Biens d'équipement             | + 6,0         | + 2,1          | 55,4           |
| Biens intermédiaires           | + 10,3        | - 8,6          | 108,3          |
| Énergie                        | + 0,3         | - 0,2          | 5,8            |
| <b>Industrie</b>               | <b>+ 21,8</b> | <b>- 17,1</b>  | <b>268,2</b>   |
| <b>Emploi total (1+2)</b>      |               |                |                |
| <b>Industrie</b>               | <b>- 72,7</b> | <b>- 114,2</b> | <b>4 041,1</b> |

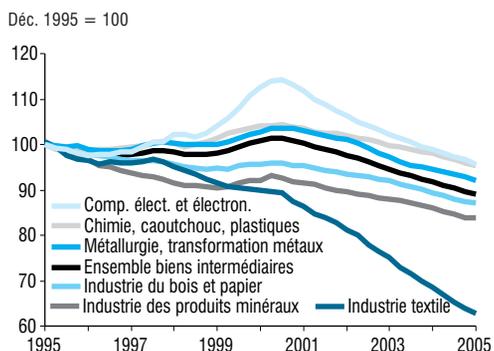
Sources : (1) Insee, nombre d'emplois, CVS ;  
(2) Dares, calculs Sessi, volume d'emplois en équivalent temps plein, CVS et lissé.

## 3 - Emploi salarié direct dans les biens d'équipement



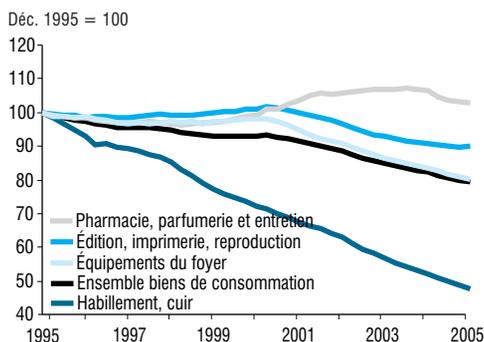
Source : Insee.

## 4 - Emploi salarié direct dans les biens intermédiaires



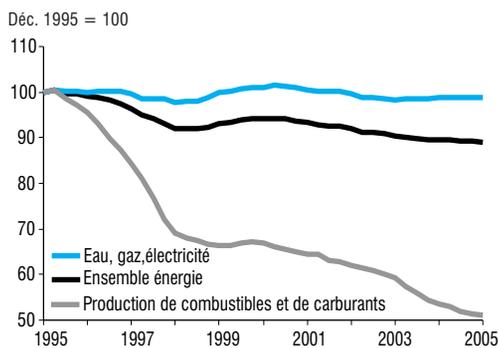
Source : Insee.

## 2 - Emploi salarié direct dans les biens de consommation



Source : Insee.

## 5 - Emploi salarié direct dans l'énergie



Source : Insee.

## 3.B L'emploi industriel dans les régions

### Un emploi sur quatre en Île-de-France

Au 31 décembre 2004, 21,2 millions de personnes résidant en France métropolitaine y exerçaient un emploi salarié. Les emplois sont de plus en plus tertiariés : trois quarts des salariés travaillent désormais dans le secteur tertiaire. Avec près de cinq millions de salariés, l'Île-de-France concentre près du quart des emplois métropolitains. Suivent Rhône-Alpes, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Nord - Pas-de-Calais et Pays de la Loire.

### Les régions industrialisées, au nord d'une ligne Nantes-Grenoble

L'industrie emploie 18 % des effectifs salariés, en recul d'un point sur cinq ans (*figure 1*). Les régions industrielles se situent au nord d'une ligne Nantes-Grenoble. Ainsi, dans des régions de tradition industrielle ancienne, comme la Franche-Comté, l'Alsace, la Picardie, environ un quart des emplois sont situés dans le secteur industriel. Le poids de l'industrie est également important dans les Pays de la Loire, où l'industrialisation est plus récente, et la Haute-Normandie.

À l'opposé, l'industrie emploie moins de 12 % de l'effectif total dans trois régions du sud de la France (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes - Côte d'Azur et Corse) et en Île-de-France.

### 27 % de l'emploi industriel en Île-de-France et en Rhône-Alpes...

Un emploi industriel sur sept est localisé en Île-de-France, notamment dans l'édition-imprimerie-reproduction, la pharmacie-parfumerie-entretien, les équipements électriques et électroniques, la construction automobile et la construction navale, aéronautique et ferroviaire.

Rhône-Alpes est la deuxième région industrielle française, avec 12 % des effectifs industriels, proportion qui dépasse 17 % dans l'industrie textile, les équipements mécaniques et les composants électriques et électroniques.

### ... puis se détachent les Pays de la Loire et le Nord - Pas-de-Calais

Troisième région industrielle en termes d'effectifs, les Pays de la Loire regroupent près de 8 % de l'emploi industriel, principalement dans l'habillement-cuir, les IAA, l'équipement du foyer, la construction navale et la fabrication d'équipements automobiles.

Suit le Nord - Pas-de-Calais, où trois secteurs dépassent les 10 % : l'industrie textile, la construction automobile et les industries des produits minéraux.

### De fortes spécialisations régionales

Certaines autres régions présentent une spécialisation marquée, bien que leur poids industriel soit moins important. Si l'on s'en tient pour chaque région au secteur ayant la plus forte spécificité\*, le caoutchouc se détache en Auvergne, l'industrie des viandes en Bretagne, la construction aéronautique en Aquitaine et en Midi-Pyrénées, la construction navale dans les Pays de la Loire, les industries du bois et du papier dans le Limousin...

### Dans un contexte général de baisse, des régions ont créé des emplois industriels

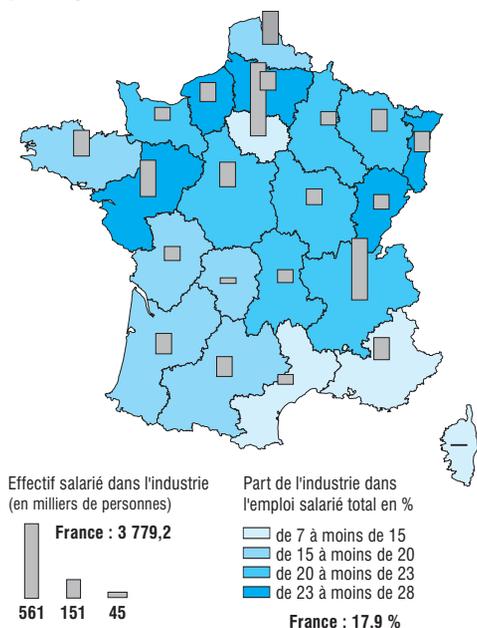
L'emploi industriel a baissé de 5,3 % entre 1999 et 2004 (*figure 2*). Le recul est le plus marqué dans les industries des biens de consommation (- 12 %) et des biens intermédiaires (- 7 %). En revanche, l'emploi a progressé dans l'automobile (+ 4 %) et dans les IAA (+ 1 %).

Dans cinq régions, l'emploi industriel a augmenté au cours de cette période, en particulier en Provence - Alpes - Côte d'Azur (+ 2 %), Midi-Pyrénées (+ 2 %) et Bretagne (+ 1 %). L'Île-de-France a connu la plus forte perte, en valeur absolue (- 71 200) comme en valeur relative (- 11 %, surtout dans les biens d'équipement et intermédiaires). Suivent la Lorraine (- 9 %), Champagne-Ardenne (- 8 %), la Picardie, le Nord - Pas-de-Calais et la Basse-Normandie. ■

### Pour en savoir plus

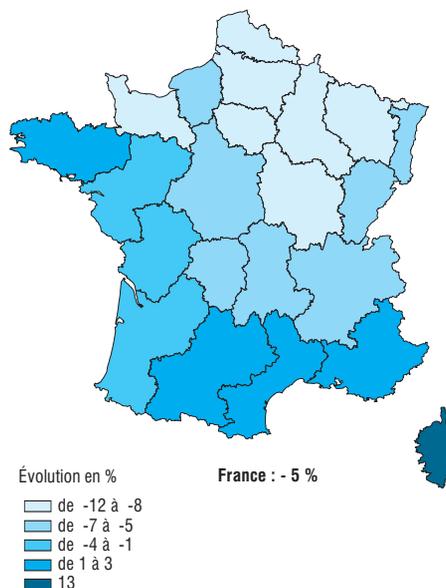
- \* Voir « Définitions » en annexe.
- « L'industrie dans les régions », *Chiffres clés Analyse*, Sessi, 2006.
- « Sessi régions », *CD-Rom, Chiffres clés Référence*, Sessi, 2005.
- « La France et ses régions », Insee, édition 2002-2003.

## 1 - L'emploi industriel au lieu de travail par région



Source : Insee, estimation au 31/12/2004.

## 2 - Évolution 1999 - 2004 de l'emploi industriel régional



Source : Insee.

## 3 - L'emploi industriel régional par secteur d'activité

en milliers

|                          | IAA          | Biens de consommation | Automobile   | Biens d'équipement | Biens intermédiaires | Énergie      | Total          |
|--------------------------|--------------|-----------------------|--------------|--------------------|----------------------|--------------|----------------|
| Alsace                   | 22,9         | 20,2                  | 20,4         | 33,6               | 52,7                 | 5,4          | 155,3          |
| Aquitaine                | 30,1         | 21,9                  | 4,7          | 36,9               | 49,9                 | 11,4         | 155,0          |
| Auvergne                 | 15,0         | 12,8                  | 1,9          | 11,8               | 52,8                 | 3,6          | 97,9           |
| Bourgogne                | 15,9         | 16,0                  | 5,5          | 20,8               | 57,6                 | 4,1          | 119,8          |
| Bretagne                 | 69,1         | 24,7                  | 15,1         | 37,9               | 42,4                 | 6,4          | 195,5          |
| Centre                   | 20,5         | 41,2                  | 9,3          | 37,6               | 68,4                 | 11,6         | 188,5          |
| Champagne-Ardenne        | 15,8         | 14,1                  | 6,8          | 13,4               | 47,9                 | 4,6          | 102,4          |
| Corse                    | 2,2          | 0,4                   | 0,0          | 0,9                | 1,0                  | 1,2          | 5,7            |
| Franche-Comté            | 10,9         | 14,7                  | 26,2         | 16,5               | 40,3                 | 2,3          | 111,0          |
| Île-de-France            | 45,8         | 164,8                 | 54,1         | 134,3              | 110,6                | 51,1         | 560,7          |
| Languedoc-Roussillon     | 18,2         | 10,9                  | 0,7          | 14,3               | 21,7                 | 8,9          | 74,6           |
| Limousin                 | 8,1          | 7,0                   | 2,0          | 5,1                | 19,9                 | 2,5          | 44,7           |
| Lorraine                 | 19,6         | 19,1                  | 22,7         | 21,0               | 70,5                 | 11,9         | 164,8          |
| Midi-Pyrénées            | 25,4         | 18,7                  | 3,1          | 46,9               | 47,7                 | 9,8          | 151,5          |
| Nord - Pas-de-Calais     | 36,3         | 25,2                  | 29,0         | 37,2               | 109,9                | 13,4         | 251,0          |
| Basse-Normandie          | 21,0         | 13,4                  | 10,2         | 15,1               | 30,9                 | 7,5          | 98,2           |
| Haute-Normandie          | 15,5         | 18,9                  | 16,4         | 24,7               | 57,4                 | 11,2         | 144,1          |
| Pays de la Loire         | 58,0         | 47,3                  | 14,6         | 64,5               | 80,8                 | 10,3         | 275,5          |
| Picardie                 | 20,1         | 19,0                  | 6,1          | 21,7               | 69,0                 | 4,0          | 139,8          |
| Poitou-Charentes         | 18,6         | 13,7                  | 8,8          | 24,6               | 35,3                 | 4,9          | 105,9          |
| Provence-Alpes-C. d'Azur | 28,3         | 23,6                  | 1,1          | 42,9               | 54,7                 | 17,5         | 168,1          |
| Rhône-Alpes              | 47,5         | 65,5                  | 25,4         | 97,2               | 204,2                | 29,5         | 469,2          |
| <b>Ensemble</b>          | <b>564,5</b> | <b>612,9</b>          | <b>284,0</b> | <b>759,0</b>       | <b>1 325,6</b>       | <b>233,1</b> | <b>3 779,2</b> |

Champ : établissements producteurs des entreprises industrielles de 20 personnes et plus, hors énergie.

Source : Insee, estimation au 31/12/2004.

## 3.C L'emploi industriel dans les pays de l'OCDE

### En 2005, la baisse de l'emploi industriel s'est poursuivie dans l'UE

Fin 2005, l'emploi industriel a reculé de 1,1 % en glissement annuel dans l'UE-25. Le rythme de baisse est le même qu'un an auparavant (- 1,2 %) mais plus modéré qu'en 2003 (- 2,4 %). Après le retournement de la conjoncture industrielle, début 2001, l'activité ne s'améliore en effet que lentement. En nette reprise de mi-2003 à mi-2004, elle a ensuite stagné jusqu'au début de l'année 2005 ; elle s'améliore depuis.

En Espagne, l'emploi industriel a légèrement augmenté sur un an fin 2005, avec le raffermissement de la conjoncture industrielle. En Italie, les effectifs de l'industrie ont reculé en 2005. La baisse était néanmoins acquise dès le premier trimestre et l'emploi progresse légèrement depuis la mi-2005. Alors que l'activité industrielle diminuait tendanciellement depuis 2001, l'emploi n'a amorcé un mouvement de repli que fin 2003 ; les statistiques officielles d'emploi avaient pris en compte la régularisation d'une partie du travail clandestin au début de 2003.

En Allemagne, l'emploi industriel poursuit son recul. L'activité est pourtant dynamique depuis la mi-2003, mais elle s'est momentanément repliée au cours du second semestre 2004.

En France, la diminution des effectifs de l'industrie est plus prononcée que chez ses partenaires européens. Elle est, en particulier, un peu plus marquée qu'outre-Rhin depuis 2003, en lien avec une conjoncture industrielle moins favorable.

Au Royaume-Uni, l'emploi industriel continue de décroître dans un contexte de reprise de la baisse de l'activité industrielle depuis l'été 2004.

### Stabilisation de l'emploi manufacturier aux États-Unis et au Japon depuis la fin 2004

Aux États-Unis, la baisse continue des effectifs de l'industrie manufacturière depuis la mi-2001 s'est interrompue trois ans plus tard. Après avoir stagné en 2004, l'emploi manufacturier n'a que peu reculé sur un an fin

2005. Il s'ajuste ainsi à la forte augmentation de la production depuis le deuxième trimestre 2003.

Au Japon, la dégradation de l'emploi manufacturier est quasiment arrêtée depuis 2004. Une légère hausse lui a succédé en 2005, en glissement annuel. L'emploi commence ainsi à bénéficier d'une amélioration encore hésitante de la conjoncture. Les différentes périodes de reculs prolongés de la production manufacturière se sont interrompues début 2002. La production a été particulièrement dynamique au second semestre 2003, puis plus modérément deux ans après.

### France et Italie : les plus jeunes et surtout les plus âgés peu nombreux dans l'industrie manufacturière

Dans l'industrie manufacturière, la part des effectifs des tranches d'âge extrêmes, les 55 ans et plus et, dans une moindre mesure, les moins de 25 ans, est plus faible en France, mais aussi en Italie, que dans l'ensemble de l'UE. Les 55 ans et plus pèsent en particulier beaucoup moins qu'au Royaume-Uni (respectivement 8,3 % et 16 % en 2005). En revanche, la proportion des effectifs âgés de 50 à 55 ans est plus élevée en France qu'à l'étranger : 12,9 % contre 11,1 % dans l'ensemble de l'UE 25 en 2005 ; l'écart est un peu plus marqué avec l'Espagne (9,1 %).

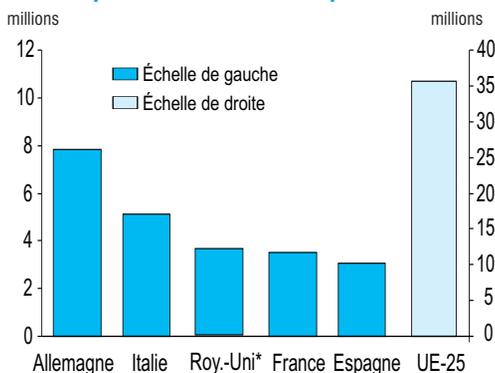
### En France, le poids de l'industrie dans l'emploi total est un peu plus faible que chez ses principaux partenaires de l'UE

La part de l'industrie dans l'emploi de l'ensemble de l'économie est plus faible en France que dans l'ensemble de l'UE. Elle est inférieure à celle de chacun de ses principaux partenaires, hormis le Royaume-Uni. La part la plus élevée revient à l'Italie, suivie de l'Allemagne puis, loin derrière, de l'Espagne. L'industrie pèse de moins en moins dans l'emploi total. La baisse est générale en Europe. Elle est particulièrement marquée au Royaume-Uni et, à l'inverse, plus modérée en Italie. ■

### Pour en savoir plus

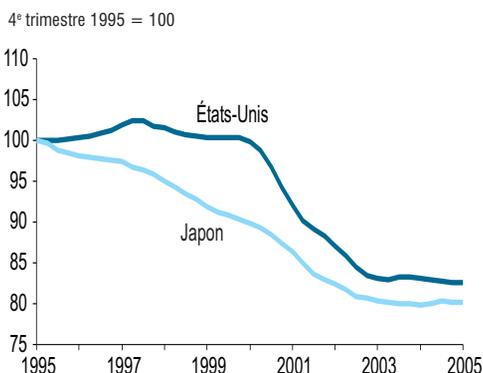
- [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?\\_pageid=0,1136162,0\\_45572076&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=0,1136162,0_45572076&_dad=portal&_schema=PORTAL)
- [http://www.oecd.org/home/0,2605,fr\\_2649\\_201185\\_1\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/home/0,2605,fr_2649_201185_1_1_1_1_1,00.html)

## 1 - L'emploi industriel en Europe fin 2005



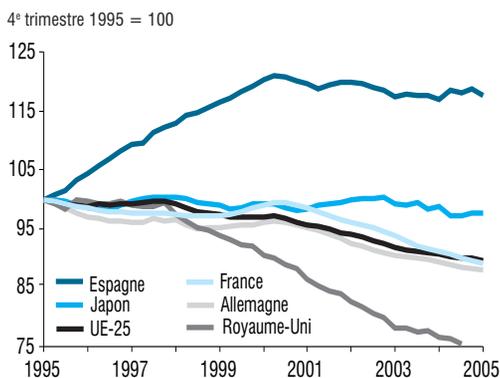
\* deuxième trimestre 2005  
Données désaisonnalisées sauf pour le Royaume-Uni.  
Source : Comptes nationaux - Eurostat - Newcronos.

## 4 - L'emploi manufacturier\* aux États-Unis et au Japon



\* y compris IAA.  
Source : OCDE.

## 2 - L'emploi industriel en Europe



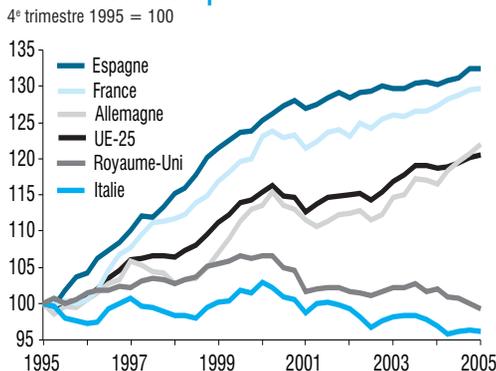
Données désaisonnalisées sauf pour le Royaume-Uni.  
Source : Comptes nationaux - Eurostat - Newcronos.

## 5 - Structure par âge de l'emploi manufacturier\* en Europe en 2005

| %           | 15-24 ans | 25-39 ans | 40-49 ans | 50 ans et plus | 55 ans et plus |
|-------------|-----------|-----------|-----------|----------------|----------------|
| UE-25       | 10,0      | 40,6      | 27,5      | 21,9           | 10,8           |
| Allemagne   | 10,9      | 34,7      | 30,1      | 24,2           | 13,0           |
| Espagne     | 10,7      | 45,2      | 23,4      | 20,6           | 11,5           |
| France      | 9,1       | 40,0      | 29,6      | 21,2           | 8,3            |
| Italie      | 8,2       | 47,1      | 26,5      | 18,2           | 7,9            |
| Royaume-Uni | 9,8       | 36,2      | 26,9      | 27,1           | 16,0           |

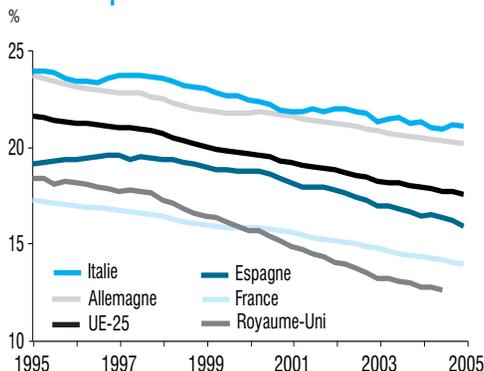
\* y compris IAA.  
Source : Enquête sur les forces de travail - Eurostat - Newcronos.

## 3 - La valeur ajoutée industrielle en volume en Europe



Source : Comptes nationaux - Eurostat - Newcronos.

## 6 - Part de l'emploi industriel dans l'emploi de l'ensemble de l'économie



Source : Comptes nationaux - Eurostat - Newcronos.

## 3.D La durée du travail

### Stabilité de la durée du travail depuis 2002

Fin 2005, la durée\* hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés à temps complet (hors salariés sous le régime du forfait jours) est de 35,4 heures dans les entreprises industrielles de dix salariés et plus. Elle n'a pas varié depuis la fin de l'année 2002. 83 % des salariés à temps complet travaillent dans un établissement appliquant une durée hebdomadaire conventionnelle inférieure à 36 heures.

La durée du travail diminue avec la taille de l'entreprise. Dans les très petites entreprises (TPE, moins de dix salariés) industrielles, la durée hebdomadaire est de 36,8 heures en 2005, soit 1 heure 25 minutes de plus que dans les entreprises de plus grande taille.

Fin 2005, 5,8 % des salariés des entreprises industrielles de dix salariés et plus travaillent à temps partiel. Cette part est quasiment stable depuis deux ans. Les TPE industrielles ont davantage recours au travail à temps partiel (21 %).

### Dans l'industrie, les salariés font moins d'heures supplémentaires qu'ailleurs

Les heures\* supplémentaires peuvent être occasionnelles, pour faire face à un pic d'activité par exemple, et ne concerner qu'une partie des salariés. Elles peuvent aussi être structurelles car effectuées régulièrement et collectivement.

En 2003, selon l'enquête Acemo\* annuelle de la Dares, 36 % des salariés à temps complet des entreprises industrielles de dix salariés et plus ont effectué, au moins une fois au cours de l'année, des heures supplémentaires. Dans les seules entreprises qui en ont déclaré, la part des salariés concernés a atteint 47 % ; ils ont effectué 48 heures supplémentaires, en moyenne. Toutefois, ce volume horaire est sans doute sous-évalué : les heures supplémentaires occasionnelles ne sont souvent déclarées dans les enquêtes que lorsqu'elles donnent lieu à une majoration

salariale ; les heures supplémentaires structurelles ne sont pas toujours déclarées car elles sont intégrées dans l'horaire collectif, et donc dans le salaire de base.

Les secteurs de l'automobile et de l'énergie ont plus fréquemment recours aux heures supplémentaires que les autres grands secteurs industriels mais pour un volume moyen d'heures plus faible.

Dans l'industrie, la part des salariés à temps complet effectuant des heures supplémentaires est proche de la moyenne des autres secteurs. En revanche, le volume moyen par salarié y est inférieur.

### Le nombre d'heures travaillées continue de reculer en 2005

Le nombre d'heures travaillées, intérim compris, a diminué de 2,5 % dans l'industrie de décembre 2004 à décembre 2005. Cette baisse reflète celle des effectifs, la durée hebdomadaire moyenne du travail étant stable et le taux de temps partiel n'ayant que très peu diminué.

### Près de deux heures hebdomadaires de moins en France que dans l'UE-25

Au sein de l'Union européenne, les salariés à temps complet de l'industrie manufacturière ont la semaine de travail la plus courte en France, selon les déclarations des salariés. Elle y est inférieure de presque deux heures, en moyenne, à celle des pays de l'UE-25.

En 2005, dans l'ensemble de l'économie, le nombre annuel d'heures travaillées par un salarié à plein temps est estimé à environ 1 550 heures en France. Il serait un peu plus faible qu'en Allemagne et nettement plus qu'aux États-Unis ou au Japon. Le Royaume-Uni et l'Espagne occuperaient des positions intermédiaires.

La part des salariés travaillant à temps partiel est assez proche en France, en Italie et aux États-Unis. Elle est nettement plus élevée en Allemagne, au Royaume-Uni et au Japon. ■

### Pour en savoir plus

- \* Voir « Définitions » en annexe.
- <http://www.travail.gouv.fr/>
- <http://epp.eurostat.ec.eu.int/portal/>
- [http://www.oecd.org/home/0,2987,en\\_2649\\_201185\\_1\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/home/0,2987,en_2649_201185_1_1_1_1_1,00.html)

## 1 - Durée hebdomadaire conventionnelle du travail, par secteur

| heures                | 2005        | Variations en niveau |             |             |
|-----------------------|-------------|----------------------|-------------|-------------|
|                       |             | 2005/2002            | 2005/2001   | 2005/2000   |
| IAA                   | 35,3        | -0,1                 | -0,4        | -0,8        |
| Biens de consommation | 35,3        | 0,0                  | -0,2        | -0,8        |
| Automobile            | 35,1        | 0,0                  | 0,0         | -0,5        |
| Biens d'équipement    | 35,6        | -0,1                 | -0,4        | -1,2        |
| Biens intermédiaires  | 35,4        | 0,0                  | -0,3        | -1,2        |
| Énergie               | 34,9        | 0,0                  | 0,0         | -0,2        |
| <b>Industrie</b>      | <b>35,4</b> | <b>0,0</b>           | <b>-0,3</b> | <b>-1,0</b> |

Champ : salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés et plus.

Source : Dares - enquête Acemo.

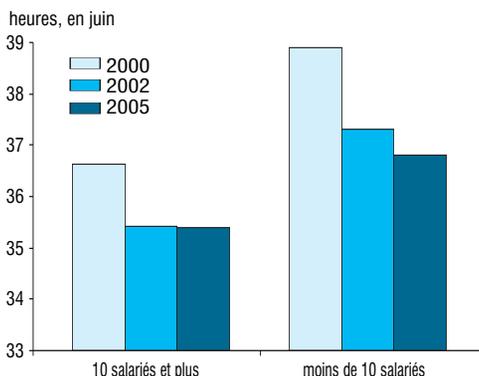
## 2 - Salariés à temps partiel, par secteur

| %                    | 2005       | 2004       | 2003       | 2002       | 2001       |
|----------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| IAA                  | 6,6        | 6,6        | 6,8        | 6,6        | 6,4        |
| Biens consommation   | 7,8        | 8,1        | 7,3        | 6,8        | 6,3        |
| Automobile           | 2,6        | 2,3        | 2,3        | 2,4        | 2,4        |
| Biens d'équipement   | 4,3        | 4,4        | 4,4        | 4,5        | 4,0        |
| Biens intermédiaires | 4,5        | 4,5        | 4,5        | 4,5        | 4,3        |
| Énergie              | 15,0       | 16,3       | 17,5       | 17,5       | 15,9       |
| <b>Industrie</b>     | <b>5,8</b> | <b>5,9</b> | <b>5,9</b> | <b>5,8</b> | <b>5,4</b> |

Champ : entreprises de 10 salariés et plus.

Source : Dares - enquête Acemo.

## 3 - Durée hebdomadaire moyenne du travail



Champ : salariés à temps complet des entreprises industrielles.

Source : Dares - enquête trimestrielle Acemo et enquête annuelle Acemo dans les très petites entreprises.

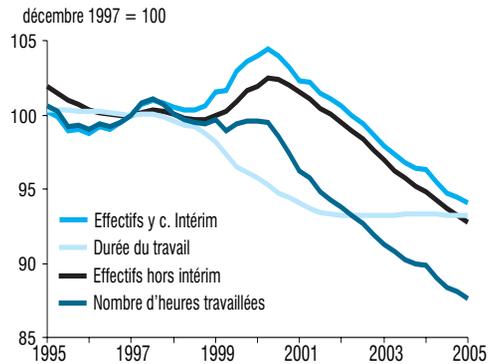
## 4 - Heures supplémentaires déclarées

| 2003                               | Salariés à temps complet concernés (%) |                        | Volume annuel moyen par salarié concerné |
|------------------------------------|--|------------------------|--|
|                                    | Ensemble des entreprises               | Entreprises concernées |  |
| IAA                                | 34                                     | 52                     | 53                                       |
| Biens de consommation              | 28                                     | 41                     | 44                                       |
| Automobile                         | 47                                     | 50                     | 38                                       |
| Biens d'équipement                 | 33                                     | 44                     | 58                                       |
| Biens intermédiaires               | 37                                     | 48                     | 45                                       |
| Énergie                            | 45                                     | 46                     | 40                                       |
| <b>Industrie</b>                   | <b>36</b>                              | <b>47</b>              | <b>48</b>                                |
| <b>Ensemble (hors agriculture)</b> | <b>32</b>                              | <b>49</b>              | <b>55</b>                                |

Champ : entreprises de 10 salariés et plus.

Source : Dares - enquête annuelle Acemo.

## 5 - Effectifs, durée du travail et nombre d'heures travaillées dans l'industrie



Sources : Insee et Dares - Enquête Acemo, mesures en décembre.

## 6 - Durée hebdomadaire habituelle du travail

| en heures    | 2005 | 2004 | 2003  | 2002 | 1997 |
|--------------|------|------|-------|------|------|
| UE à 25      | 40,5 | 40,3 | 40,2  | 40,2 | n.d. |
| UE à 15      | 40,3 | 40,1 | 40,0  | 39,9 | 40,5 |
| France       | 38,7 | 38,5 | 38,4* | 37,4 | 39,9 |
| Allemagne    | 39,3 | 39,0 | 38,8  | 39,0 | 39,0 |
| Italie       | 40,9 | 40,9 | 40,5  | 40,3 | 40,2 |
| Royaume-Uni  | 43,1 | 43,1 | 43,2  | 43,3 | 44,3 |
| Espagne      | 41,5 | 40,8 | 40,7  | 40,8 | 40,9 |
| Pologne      | 42,4 | 42,2 | 42,2  | 42,5 | n.d. |
| Rép. tchèque | 40,4 | 40,4 | 40,6  | 40,5 | 42,4 |
| Slovaquie    | 40,2 | 40,1 | 40,0  | 41,1 | 41,4 |

\* Rupture de série : Eurostat publie désormais la durée du travail de l'enquête emploi en continu (stable en 2003).

Source : Eurostat - enquête force de travail (déclaration des salariés à temps complet de l'industrie manufacturière).

## 3.E L'emploi par sexe, âge, qualification

### Six salariés de l'industrie sur dix ont entre 30 et 50 ans

Les salariés de 40 ans ou plus sont majoritaires dans l'industrie : 52 % des effectifs en 2004. 8 % ont moins de 25 ans et autant ont 55 ans ou plus. Les tranches d'âge les plus représentées sont celles situées entre 30 et 54 ans.

La structure par âge diffère peu selon le sexe. En revanche, elle diffère selon les secteurs. Les IAA emploient beaucoup de jeunes : 14 % y ont moins de 25 ans. À l'inverse, peu de jeunes travaillent dans l'énergie : 4 % des salariés du secteur. L'emploi y est concentré aux âges intermédiaires : 44 % des effectifs de l'énergie sont quadragénaires (30 % des salariés de l'ensemble de l'industrie). Dans les industries des biens de consommation et de l'automobile, les moins de 25 ans sont un peu sous-représentés (6 % des salariés), tandis que c'est l'inverse pour les 30 - 45 ans dans les biens de consommation et les 50 ans et plus dans l'automobile.

### Près de 30 % des salariés de l'industrie sont des femmes

En 2004, les femmes représentent 29 % des salariés de l'industrie. Cette moyenne masque de forts écarts entre les secteurs. Les femmes sont nettement sur-représentées dans les biens de consommation (50 % des effectifs) et, dans une moindre mesure, les IAA (37 %). En revanche, elles sont sous-représentées dans l'automobile (16 %) et l'énergie (17 %).

À un niveau sectoriel plus détaillé, les femmes travaillent surtout dans l'habillement-cuir (74 % des salariés) et la pharmacie-parfumerie-produits d'entretien (57 %). Elles sont également très présentes dans l'industrie textile (47 %).

### Huit salariés de l'industrie sur dix ont le baccalauréat au maximum

En 2004, 79 % des salariés de l'industrie ont au maximum le baccalauréat, dont près de la moitié (44 %) un CAP, un BEP ou un autre diplôme de ce niveau.

Les femmes sont un peu plus diplômées que leurs collègues masculins : 39 % sont titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau

supérieur, contre 34 % des hommes. C'est en particulier net chez les cadres et les professions intermédiaires : 65 % des cadres femmes ont un diplôme de niveau bac + 3 ou plus, contre 52 % des cadres hommes. Les pourcentages sont respectivement de 13 % et 4 % pour les professions intermédiaires.

Les secteurs de l'énergie, des biens de consommation et des biens d'équipement emploient plus de diplômés que les autres secteurs : respectivement 47 %, 43 % et 41 % de leurs salariés ont au moins le baccalauréat, contre 35 % des effectifs tous secteurs confondus. Dans l'énergie, les bacheliers sont en particulier sur-représentés : 23 % de leurs salariés contre 15 % dans l'ensemble de l'industrie. À l'inverse, les salariés des IAA sont peu diplômés : seulement le quart ont un diplôme de niveau bac et plus et 30 % n'ont aucun diplôme ou uniquement le CEP (24 % pour l'ensemble de l'industrie).

### Plus de la moitié des salariés de l'industrie sont des ouvriers

En 2004, 52 % des effectifs de l'industrie sont ouvriers. Les professions intermédiaires sont deux fois moins nombreuses. Les cadres représentent 13 % des effectifs et les employés 9 %.

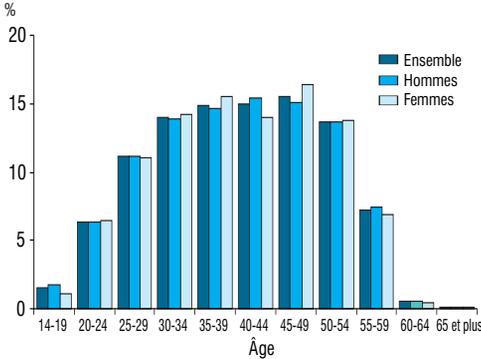
Bien que moins diplômés que leurs collègues féminines, les hommes occupent plus fréquemment des postes qualifiés de cadres (15 % contre 10 %) ou de professions intermédiaires. Inversement, si les hommes sont plus souvent ouvriers (55 %, contre 43 %), les femmes sont beaucoup plus fréquemment des employées (respectivement 26 % et 2 %). Les cadres ont plus souvent que la moyenne entre 30 et 39 ans (respectivement 34 % et 29 %) et ils sont naturellement sous-représentés chez les plus jeunes (14 % et 19 % pour les moins de 25 ans).

Les IAA, où les jeunes et les peu diplômés sont bien représentés, emploient beaucoup moins de cadres et de professions intermédiaires et, à l'inverse, beaucoup plus d'ouvriers que l'ensemble de l'industrie. C'est le phénomène contraire dans le secteur énergétique et, à un moindre degré, dans les biens d'équipement. ■

### Pour en savoir plus

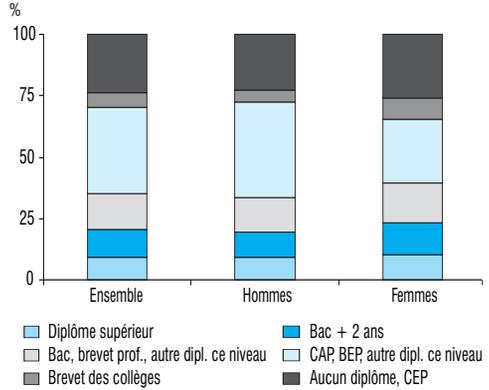
• [http://www.insee.fr/fr/home/home\\_page.asp](http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp)

## 1 - Répartition des salariés de l'industrie par âge selon le sexe en 2004



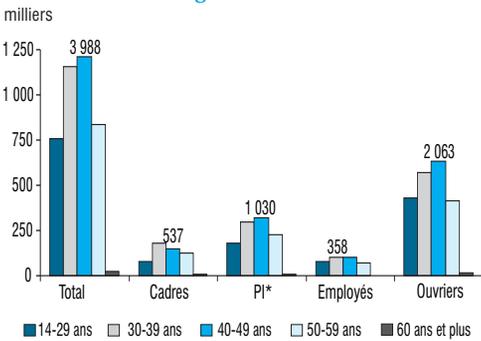
Source : Insee - enquête emploi 2004.

## 4 - Répartition des salariés de l'industrie par niveau de diplôme selon le sexe en 2004



Source : Insee - enquête emploi 2004.

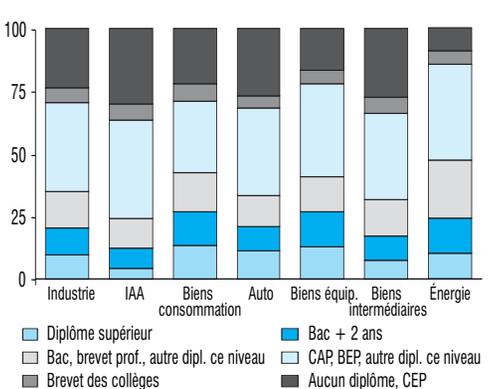
## 2 - Répartition des salariés de l'industrie par catégorie socioprofessionnelle selon la classe d'âge en 2004



\* PI : professions intermédiaires.

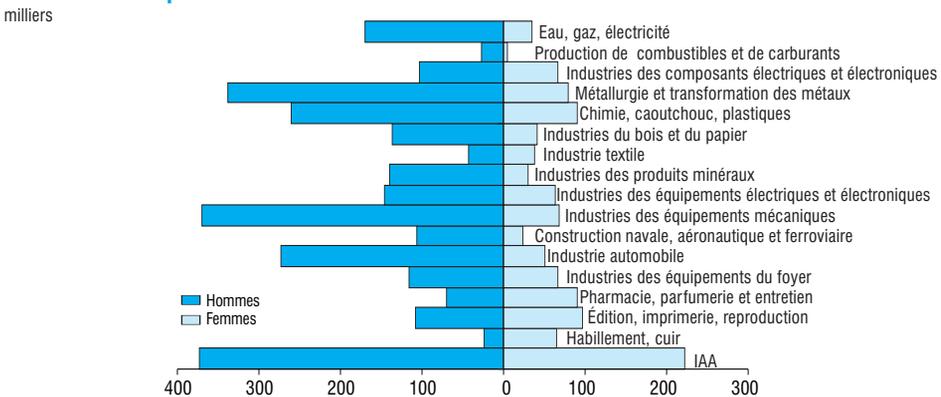
Source : Insee - enquête emploi 2004.

## 5 - Répartition des salariés par niveau de diplôme selon le secteur industriel en 2004



Source : Insee - enquête emploi 2004.

## 3 - Les salariés par sous-secteur industriel selon le sexe en 2004



Source : Insee - enquête emploi 2004.

## 3.F Les métiers industriels

### Montée des tensions dans les métiers qualifiés au second semestre 2005

De décembre 2004 à décembre 2005, l'emploi a progressé dans tous les métiers\* de l'industrie et les taux de chômage ont diminué. Entre le second semestre 2004 et le second semestre 2005, les tensions, mesurées par le rapport entre les flux d'offres d'emploi enregistrées à l'ANPE et les flux de demandes, ont augmenté dans presque toutes ces familles\*. Elles ont progressé essentiellement pour les métiers qualifiés. Elles ont baissé pour les ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique, de la mécanique, des industries de process et de l'enlèvement de métal.

Tous métiers industriels confondus, les offres d'emploi restent cependant inférieures aux demandes. Seuls les ouvriers non qualifiés du bois, les ouvriers qualifiés travaillant par formatage de métal, les techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et des industries mécaniques ont enregistré plus d'offres que de demandes au cours du second semestre 2005 ; c'était déjà le cas un an auparavant pour les ouvriers non qualifiés du bois.

### À l'horizon 2015, les postes industriels non qualifiés à pourvoir seraient limités

Le départ à la retraite des générations du *baby-boom* engendrera des tensions sur certains métiers à l'horizon 2015. Sous l'hypothèse d'une croissance médiane de 2 % par an sur la période 2005-2015 et d'une baisse du taux de chômage à 7,5 % d'ici 2012, le nombre de postes à pourvoir, somme des départs d'emploi en fin de carrière et des créations nettes d'emploi, pourrait atteindre 750 000 par an sur la période 2005-2015, selon les résultats d'une étude prospective des métiers à l'horizon 2015 réalisée conjointement par la Dares et le Commissariat général du Plan. 10 % à 15 % seraient des métiers industriels.

Ces éléments prospectifs s'inscrivent dans un contexte qui prolonge les tendances passées en termes de tertiarisation de l'économie, de progression des cadres mais aussi des emplois

peu qualifiés dans les services, de déclin des métiers industriels et de baisse des travailleurs indépendants dans l'agriculture, le petit commerce et l'artisanat.

Dans certains métiers, le recul de l'emploi pourrait limiter l'impact des départs des générations du *baby-boom*. C'est en particulier le cas des métiers industriels non qualifiés. Pour trois d'entre eux, les suppressions nettes d'emploi seraient même supérieures aux départs : les ouvriers non qualifiés de la mécanique, de l'enlèvement ou formatage de métal et du textile-cuir-bois.

Pour d'autres métiers industriels, les postes à pourvoir seraient relativement nombreux : au minimum 10 000 par an pour les ouvriers qualifiés du process, les techniciens et agents de maîtrise du process ainsi que pour les personnels d'étude et de recherche.

Ces résultats prospectifs doivent être regardés avec prudence. Ils dépendent largement des hypothèses retenues. En outre, il convient de considérer les grandes tendances plutôt que la précision des résultats. Ces derniers permettent néanmoins d'attirer l'attention sur les tensions potentielles que pourraient connaître certains métiers et d'anticiper les adaptations pour y faire face.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation nationale a réalisé un exercice prospectif à l'horizon 2015 visant à évaluer, par niveau de diplôme, les besoins en recrutements de jeunes sortis du système éducatif et à les confronter aux prévisions. Sous des hypothèses macroéconomiques proches (des taux d'activité et d'emploi un peu inférieurs, néanmoins), l'emploi en 2015 dans les domaines professionnels de l'industrie s'écarte au plus de 15 % de ceux présentés ici. Les besoins en recrutement ne concerneraient que deux domaines professionnels de l'industrie : mécanique-travail des métaux et industries de process, domaines pour lesquels le nombre de postes à pourvoir serait le plus important, selon l'étude précédente. ■

### Pour en savoir plus

- \* Voir « Définitions » en annexe.
- <http://www.travail.gouv.fr/>
- <http://www.plan.gouv.fr/>
- <http://www.education.gouv.fr/stateval/>

## 1 - Les tensions dans les métiers

|                      | Offres sur 100 demandes enregistrées au second semestre |      |      |      |
|----------------------|---|------|------|------|
|                      | 2002  | 2003 | 2004 | 2005 |
| Métiers industriels  | 46  | 47   | 57   | 62   |
| Ensemble des métiers | 53  | 51   | 55   | 61   |

Source : Dares.

## 3 - Les hypothèses macroéconomiques de la projection d'emploi par métier réalisée par la Dares et le CGP\*

|   | 1995-1985 | 2005-1995 | 2015-2005 |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Taux de croissance annuel moyen             |           |           |           |
| PIB   | 2,1       | 2,2       | 2,0       |
| Productivité par tête (branches marchandes) | 1,3       | 0,8       | 1,6       |
| Emploi total                                | 0,4       | 1,0       | 0,4       |
| Population active                           | 0,4       | 0,6       | 0,1       |

|                     | 1990 | 2000 | 2005 | 2015 |
|---------------------|------|------|------|------|
| Taux de chômage BIT | 8,9  | 9,5  | 9,9  | 7,5  |
| Taux d'emploi       | 61,2 | 63,5 | 64,0 | 65,7 |
| Taux d'activité     | 66,5 | 68,1 | 68,6 | 68,7 |

\* Commissariat général du Plan.

Source : Dares - CGP.

## 2 - Les postes à pourvoir en 2015 dans les métiers industriels et dans l'ensemble des métiers

| (Emplois en milliers)                       | Emploi 2015   | Créations nettes d'emploi 2005-2015 | Départs de l'emploi 2005-2015 | Postes à pourvoir entre 2005-2015 | Postes à pourvoir par an (% de l'emploi moyen) |
|---|---------------|-------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|--|
| <b>Electricité et électronique</b>          | <b>230</b>    | <b>-31</b>                          | <b>76</b>                     | <b>45</b>                         | <b>1,8</b>                                     |
| ONQ électricité et électronique             | 45            | -11                                 | 12                            | 1                                 | 0,3  |
| OQ électricité et électronique              | 80            | -1                                  | 25                            | 24                                | 2,9  |
| TAM de l'électricité                        | 105           | -19                                 | 39                            | 20                                | 1,7  |
| <b>Mécanique et travail des métaux*</b>     | <b>1 204</b>  | <b>-35</b>                          | <b>332</b>                    | <b>296</b>                        | <b>2,4</b>                                     |
| ONQ enlèvement ou formatage métal           | 36            | -17                                 | 12                            | -5                                | -1,0   |
| OQ enlèvement métal                         | 221           | 40                                  | 46                            | 86                                | 4,3  |
| OQ formatage métal                          | 115           | -12                                 | 37                            | 25                                | 2,0  |
| ONQ mécanique                               | 102           | -70                                 | 31                            | -39                               | -2,8   |
| OQ mécanique                                | 248           | 7                                   | 69                            | 77                                | 3,1  |
| TAM en mécanique                            | 261           | 15                                  | 79                            | 94                                | 3,7  |
| <b>Industries de process</b>                | <b>1 105</b>  | <b>20</b>                           | <b>306</b>                    | <b>327</b>                        | <b>2,9</b>                                     |
| ONQ process                                 | 246           | -75                                 | 86                            | 11                                | 0,4  |
| OQ process                                  | 542           | 77                                  | 133                           | 211                               | 4,2  |
| TAM process                                 | 317           | 18                                  | 87                            | 105                               | 3,4  |
| <b>Industries légères</b>                   | <b>376</b>    | <b>-43</b>                          | <b>145</b>                    | <b>102</b>                        | <b>2,5</b>                                     |
| ONQ textile, cuir et bois                   | 31            | -41                                 | 31                            | -11                               | -2,0   |
| OQ textile et cuir                          | 59            | -40                                 | 50                            | 10                                | 1,2  |
| OQ bois                                     | 88            | 14                                  | 19                            | 33                                | 4,0  |
| Ouvriers des industries graphiques          | 117           | 15                                  | 29                            | 44                                | 4,0  |
| TAM des industries légères                  | 81            | 10                                  | 16                            | 27                                | 3,5  |
| <b>Maintenance</b>                          | <b>593</b>    | <b>-12</b>                          | <b>168</b>                    | <b>156</b>                        | <b>2,6</b>                                     |
| OQ maintenance                              | 332           | -9                                  | 98                            | 89                                | 2,6  |
| TAM maintenance                             | 261           | -3                                  | 70                            | 67                                | 2,5  |
| <b>Ingénieurs et cadres de l'industrie</b>  | <b>172</b>    | <b>15</b>                           | <b>39</b>                     | <b>54</b>                         | <b>3,3</b>                                     |
| <b>Personnels d'étude et de recherche**</b> | <b>331</b>    | <b>60</b>                           | <b>58</b>                     | <b>118</b>                        | <b>3,9</b>                                     |
| <b>Ensemble des métiers</b>                 | <b>25 514</b> | <b>1 524</b>                        | <b>6 007</b>                  | <b>7 531</b>                      | <b>3,0</b>                                     |

ONQ : ouvriers non qualifiés ; OQ : ouvriers qualifiés ; TAM : techniciens, agents de maîtrise.

\* y compris ouvriers de la réparation automobile, non inclus dans les métiers dits industriels.

\*\* Cette famille inclut les chercheurs et le secteur public qui ne font pas partie des métiers industriels.

Source : Dares-CGP.

## 3.G La formation des salariés

### Succès des filières industrielles, qui ne se confirme pas au-delà du bac

Les filières « industrielles » des baccalauréats technologique et professionnel se sont fortement développées depuis 1995. Le nombre d'admis y a crû plus rapidement que pour les baccalauréats technologique, professionnel et général ; leur part est ainsi passée de 13 % en 1995 à 17 % en 2004. Inversement, la filière générale scientifique\* admet moins de bacheliers qu'au milieu des années quatre-vingt-dix, malgré une légère reprise depuis le début de la décennie. Son poids a légèrement reculé depuis 1995 : il est passé de 28 % à 26 % en 2004.

Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants des filières « industrielles » et scientifiques diminue, de même que leur part dans le total (21 % en 2004-2005). En revanche, le nombre de diplômés des écoles d'ingénieurs a continué à progresser en 2002 et en 2003, mais à un rythme très ralenti.

### Les salariés sont presque aussi diplômés dans l'industrie qu'ailleurs

Les salariés de l'industrie ont un peu moins souvent que leurs collègues des autres secteurs un diplôme de niveau bac ou plus. Ils étaient 35 % dans ce cas en 2004, contre 40 % pour les salariés de l'ensemble des secteurs concurrentiels non agricoles\* (SCNA). Mais ce phénomène touche essentiellement les salariés âgés d'au moins 40 ans : 22 % de ceux qui travaillent dans l'industrie, contre 27 % des salariés de l'ensemble des SCNA. Pour les moins de 40 ans, l'écart est négligeable (respectivement 49 % et 51 %).

### Les entrées en contrats d'alternance dans l'industrie encore en recul en 2004

En 2004, 245 700 nouveaux contrats d'apprentissage ont été enregistrés dans le secteur marchand. L'industrie (y compris l'artisanat alimentaire) en a accueilli 21,1 %. Les entrées dans l'ensemble du secteur marchand ont nettement progressé (+ 5,5 %)

### Pour en savoir plus

- \* Voir « Définitions » en annexe.
- <http://www.education.gouv.fr/publication/default.htm>
- [http://www.insee.fr/fr/ppp/fichiers\\_detail/eec04fd/accueil.htm](http://www.insee.fr/fr/ppp/fichiers_detail/eec04fd/accueil.htm)
- <http://www.travail.gouv.fr/>
- <http://www.cereq.fr/2483/2483.htm>

mais la part de l'industrie dans ces embauches a continué de diminuer.

Les entrées en contrats d'alternance - qualification, adaptation et orientation - se sont élevées à 163 700 en 2004. 16,4 % ont concerné l'industrie. Les nouveaux contrats ont été moins nombreux qu'en 2003. Le repli a été plus prononcé dans l'industrie que dans l'ensemble des secteurs.

Le contrat de professionnalisation s'est progressivement substitué aux autres contrats en alternance entre le 1<sup>er</sup> octobre 2004 et le 15 novembre 2004. Ce contrat vise à favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle par l'acquisition d'une qualification répertoriée. 1 400 contrats de professionnalisation ont été comptabilisés en 2004 et près de 18 400 jusqu'à fin mai 2005 ; l'industrie en a accueilli 15,6 %.

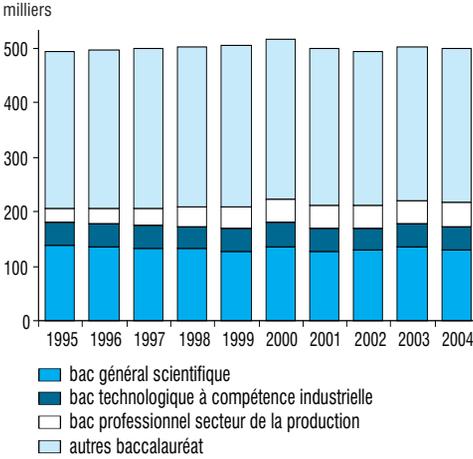
### Formation continue en 2003 : baisse de l'effort financier des entreprises ; hausse de la participation des salariés

L'effort financier des entreprises industrielles pour la formation professionnelle continue a baissé de nouveau en 2003. Les dépenses ont représenté 2,9 % de la masse salariale, contre 3 % en 2002 et 3,7 % en 1996.

En revanche, en 2003, les salariés ont été plus nombreux que l'année précédente à participer à des stages de formation. La part des stagiaires dans l'industrie a ainsi atteint 37,3 % en 2003, après 35,5 % en 2002. La durée moyenne des stages s'est stabilisée : 30 heures en 2003 comme en 2002, après plusieurs années de baisse.

Le recours à la formation continue est divers : les salariés les plus qualifiés sont plus nombreux que les autres à y participer ; dans les grandes entreprises, la part de la masse salariale qui lui est consacrée et la participation des salariés sont plus élevées que dans les petites ; il en est de même dans certains secteurs comme le nucléaire, le matériel de transport et la chimie. Par ailleurs, des formations individualisées se développent, tels que les îlots de formation technique individualisée dans la métallurgie. ■

1 - Nombre d'admis au baccalauréat (France métropolitaine + DOM)



Source : ministère de l'Éducation nationale.

2 - Les salariés par niveau de diplôme

|  | Ensemble des SCNA* |                 | Industrie |                 |
|--|--------------------|-----------------|-----------|-----------------|
|  | Total              | Moins de 40 ans | Total     | Moins de 40 ans |
| Aucun diplôme ou CEP                                     | 22,7               | 14,8            | 23,7      | 14,2            |
| Brevet des collèges                                      | 7,1                | 6,1             | 6,1       | 5,0             |
| CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau                   | 30,4               | 28,2            | 35,0      | 31,5            |
| Bac., brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau | 17,1               | 21,1            | 14,6      | 19,6            |
| Baccalauréat + 2 ans                                     | 12,0               | 16,2            | 11,2      | 16,4            |
| Diplôme supérieur  | 10,7               | 13,6            | 9,5       | 13,3            |
| Ensemble   | 100,0              | 100,0           | 100,0     | 100,0           |

\* Secteurs concurrentiels non agricoles.  
Source : Insee - enquête emploi 2004.

3 - Part de l'industrie dans l'apprentissage

|   | 2001    | 2002    | 2003    | 2004    |
|---|---------|---------|---------|---------|
| Industries  | 22,6    | 21,9    | 21,5    | 21,1    |
| dont :  |         |         |         |         |
| Artisanat alimentaire                             | 9,9     | 9,5     | 9,5     | 9,6     |
| Biens de consomm.                                 | 2,3     | 2,3     | 2,1     | 2,0     |
| Biens d'équipement                                | 3,9     | 3,8     | 3,6     | 3,5     |
| Biens intermédiaires                              | 4,1     | 3,8     | 3,8     | 3,5     |
| Flux total de nouveaux apprentis dans l'industrie | 239 795 | 236 826 | 232 835 | 245 688 |

Source : Dares.

4 - Les principales données de la formation continue

| Secteurs en 2003                                     | Taux particip. fin.* (%) | Taux d'accès** (%) | Heures stage/salarié | Durée moy. stages (heures) |
|--|--------------------------|--------------------|----------------------|----------------------------|
| Extract. prod. énergét.                              | 4,0                      | 36,0               | 15,5                 | 42,3                       |
| Autres ind. extractives                              | 2,4                      | 36,7               | 6,7                  | 18,3                       |
| Agroalimentaire                                      | 2,5                      | 34,0               | 8,6                  | 25,2                       |
| Industrie textile                                    | 1,9                      | 19,2               | 5,3                  | 27,8                       |
| Habillement  | 1,8                      | 14,5               | 5,4                  | 36,9                       |
| Cuir et chaussure                                    | 2,1                      | 11,9               | 4,1                  | 34,9                       |
| Travail du bois                                      | 1,7                      | 17,6               | 4,3                  | 24,2                       |
| Papier et carton                                     | 2,8                      | 37,4               | 9,8                  | 26,2                       |
| Édition et imprimerie                                | 2,1                      | 21,7               | 6,1                  | 28,4                       |
| Raffinage et ind. nucléaire                          | 4,2                      | 58,7               | 18,9                 | 32,1                       |
| Industrie chimique                                   | 3,4                      | 51,7               | 14,0                 | 27,0                       |
| Caoutchouc et plastiques                             | 3,1                      | 35,9               | 11,8                 | 32,9                       |
| Fabrication produits minéraux non métalliques        | 2,6                      | 36,9               | 13,9                 | 37,7                       |
| Métallurgie  | 3,0                      | 39,3               | 11,3                 | 28,8                       |
| Travail des métaux                                   | 2,0                      | 23,3               | 6,2                  | 26,5                       |
| Fabrication machines et équipements                  | 2,4                      | 35,5               | 9,8                  | 27,5                       |
| Fabrication équipements électriques et électroniques | 3,5                      | 32,9               | 8,3                  | 25,3                       |
| Fabrication machines et appareils électriques        | 3,0                      | 42,7               | 12,1                 | 28,2                       |
| Fabric. équipement radio, télévision                 | 3,0                      | 46,4               | 14,9                 | 32,1                       |
| Fabric. instruments méd., optique, horlogerie        | 2,6                      | 37,4               | 11,1                 | 29,6                       |
| Fabric. matériel transp.                             | 3,6                      | 60,7               | 17,9                 | 29,4                       |
| Fabrication autres matériels transport               | 3,3                      | 53,3               | 22,4                 | 42,1                       |
| Autres ind. manif.                                   | 2,1                      | 22,8               | 6,0                  | 26,5                       |
| Récupération   | 2,0                      | 21,6               | 4,3                  | 20,1                       |
| Prod. et distribution électricité, gaz               | 4,6                      | 38,9               | 17,3                 | 44,5                       |
| Prod. et distribution eau                            | 3,0                      | 68,9               | 11,1                 | 16,1                       |
| <b>Industrie</b>                                     | <b>2,9</b>               | <b>37,3</b>        | <b>11,2</b>          | <b>30,0</b>                |
| <b>Tous secteurs</b>                                 | <b>2,9</b>               | <b>35,2</b>        | <b>11,0</b>          | <b>31,3</b>                |

\* Dépenses de formation déductible / masse salariale.  
\*\* Nombre de stagiaires / nombre de salariés.  
Source : Cereq - déclarations fiscales 24-83.

## 3.H La mobilité des salariés

### La moitié des salariés de l'industrie depuis au moins dix ans dans la même entreprise

En 2004, 51 % des salariés de l'industrie travaillent depuis dix ans ou plus dans la même entreprise et 24 % depuis un à cinq ans. Les salariés embauchés depuis moins d'un an ne représentent que 7 % des salariés.

La part de ceux qui travaillent depuis au moins dix ans dans la même entreprise augmente naturellement avec l'âge ; cela devient l'ancienneté la plus fréquente dès 35-40 ans. Inversement, dès l'âge de 30 ans, moins d'un salarié de l'industrie sur dix a une ancienneté inférieure à un an dans son entreprise.

Les salariés ayant au moins le baccalauréat apparaissent plus mobiles que les autres : ils sont proportionnellement moins nombreux que la moyenne à avoir au moins dix ans d'ancienneté (36 %, contre 52 %) dans leur entreprise et plus nombreux que la moyenne à y être entrés depuis moins de cinq ans.

### Une ancienneté plus élevée dans les grandes entreprises que dans les petites

Les salariés ayant au moins dix ans d'ancienneté dans la même entreprise sont beaucoup plus nombreux dans les plus grandes entreprises (60 % pour celles ayant 200 salariés ou plus) que dans les petites (29 % pour les moins de 20 salariés). À l'inverse, les nouvelles embauches sont beaucoup plus fréquentes dans les petites entreprises (15 % pour les moins de 20 salariés) que dans les plus grandes (5 % pour les entreprises ayant 200 salariés ou plus).

La proportion de salariés présents depuis au moins dix ans dans leur entreprise est élevée dans le secteur énergétique (72 %) et faible dans les industries agroalimentaires (41 %). À l'inverse, les salariés récemment embauchés sont proportionnellement les plus nombreux dans l'industrie agroalimentaire, où la part des moins de 30 ans et le poids de petites entreprises sont les plus forts, et les moins nombreux dans l'énergie, où la moyenne d'âge

et la taille des entreprises sont plus élevées. Le secteur automobile, où une très forte proportion de salariés travaillent dans des entreprises de 200 salariés ou plus, emploie également beaucoup de salariés à ancienneté élevée.

Les femmes sont depuis un peu moins longtemps dans la même entreprise que les hommes. En 2004, 34 % d'entre elles ont moins de cinq ans d'ancienneté, contre 30 % des hommes.

### Près de quatre salariés sur dix qui quittent leur entreprise le font pour avoir un emploi plus intéressant

En moyenne, pour les salariés de l'industrie, rechercher un emploi plus intéressant est le premier motif de départ de leur entreprise. En 2004, 37 % des salariés de l'industrie qui ont quitté leur entreprise l'ont fait pour cette raison. 28 % l'ont fait parce qu'ils jugeaient leur salaire insuffisant. Viennent ensuite la recherche de conditions de travail moins pénibles ou d'un rythme d'horaires plus adapté, puis le changement de domicile.

### Deux tiers des salariés ont changé de fonction depuis leur entrée dans l'entreprise

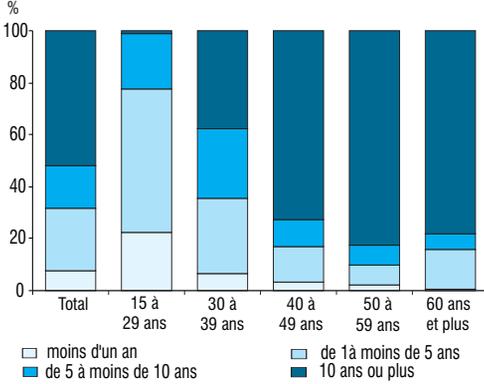
En 2004, 65 % des salariés de l'industrie ont changé de poste ou de fonction depuis leur entrée dans l'entreprise. Le niveau du diplôme possédé joue peu sur la fréquence de ces changements. En revanche, le secteur industriel et l'âge des salariés jouent davantage. Dans les IAA, trois quarts des salariés ont changé d'emploi au sein de leur entreprise, tandis qu'ils sont minoritaires à être dans ce cas dans le secteur énergétique et seulement la moitié dans l'automobile.

Les plus jeunes, beaucoup plus représentés dans les IAA que dans l'énergie, ont changé de poste plus souvent que les plus âgés, très présents dans l'industrie automobile. La décroissance de la mobilité avec l'âge pourrait être pour partie le reflet d'une mobilité croissante des salariés avec le temps. ■

### Pour en savoir plus

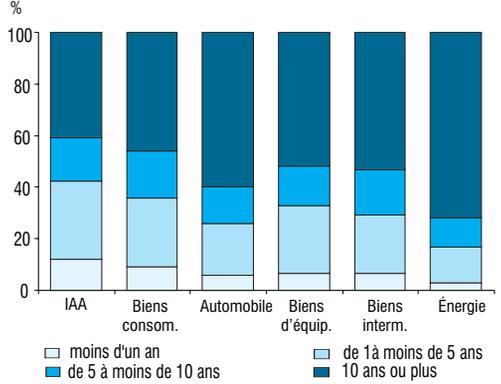
• [http://www.insee.fr/fr/home/home\\_page.asp](http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp)

## 1 - Ancienneté dans les entreprises industrielles selon la classe d'âge en 2004



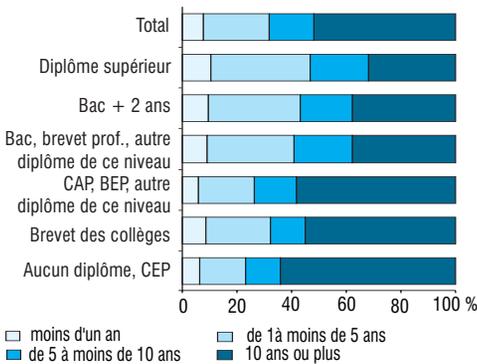
Source : Insee - enquête emploi 2004.

## 4 - Ancienneté dans les entreprises industrielles selon le secteur en 2004



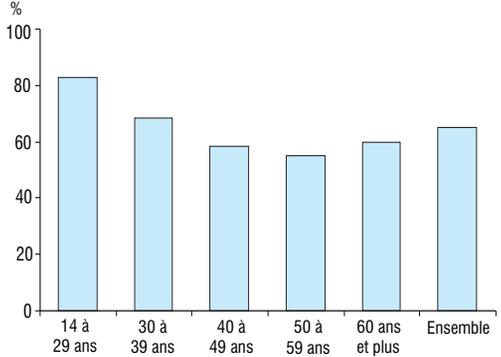
Source : Insee - enquête emploi 2004.

## 2 - Ancienneté dans les entreprises industrielles selon le niveau de diplôme en 2004



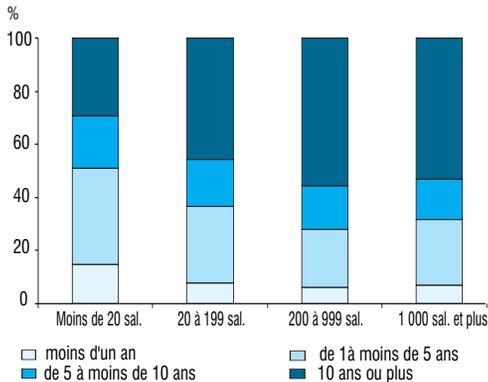
Source : Insee - enquête emploi 2004.

## 5 - Part des salariés ayant changé de fonction depuis leur entrée dans l'entreprise selon l'âge en 2004



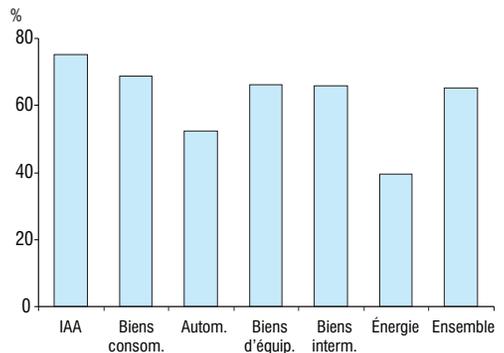
Source : Insee - enquête emploi 2004.

## 3 - Ancienneté dans les entreprises industrielles selon la taille de l'entreprise en 2004



Source : Insee - enquête emploi 2004.

## 6 - Part des salariés ayant changé de fonction depuis leur entrée dans l'entreprise selon le secteur industriel en 2004



Source : Insee - enquête emploi 2004.

## 3.1 Les salaires

### Accélération du smic sur la période 2003-2005

Entre 2000 et 2005, le smic a progressé de 29,4 %. Le rythme de hausse n'a pas été constant sur toute la période. En effet, après la loi « Aubry 2 » (janvier 2000) qui avait créé le système des garanties mensuelles de rémunération (GMR) permettant le maintien du salaire mensuel des salariés payés au smic lors du passage aux 35 heures, la loi « Fillon » (janvier 2003) a programmé la convergence du smic et des quatre premières GMR sur le niveau de la cinquième, la plus élevée. L'augmentation du smic a donc été plus soutenue à partir de 2003 : + 5,5 % par an, en moyenne, jusqu'en 2005, après + 3,2 %, en moyenne, au cours des trois années précédentes. Le processus de convergence ayant pris fin le 1<sup>er</sup> juillet 2005, la hausse du smic au 1<sup>er</sup> juillet 2006 (+ 3 %) a été plus modérée.

Le pouvoir d'achat du smic a progressé de 3,5 % par an, en moyenne, sur la période 2003-2005, après une croissance moyenne de 1,5 % par an au cours des années 2000-2002. Les augmentations du smic depuis 2003, soutenues et, de surcroît, plus fortes que celles des GMR, ont conduit à une hausse mécanique du nombre de ses bénéficiaires et, à l'inverse, à une baisse du nombre des bénéficiaires des GMR. Dans l'industrie, la part des salariés concernés par la revalorisation du smic ou d'une GMR au 1<sup>er</sup> juillet 2005 varie de 0,1 % dans l'énergie à 23,9 % dans les IAA. Hormis ces deux secteurs, les salariés de l'industrie les moins concernés par ces revalorisations travaillent dans l'automobile (2,2 %) et les plus concernés dans les biens de consommation (14,4 %).

### Diffusion du smic sur les bas salaires

L'augmentation du smic conduit à une révision de la grille salariale, en particulier des salaires les plus bas. Ces derniers progressent plus rapidement que les autres lorsque le smic est fortement revalorisé. Ainsi, sur la période 2003-2005, le salaire mensuel de base\* des ouvriers de l'industrie a crû de 2,7 % par an, en moyenne,

et celui des cadres de 2,2 %. Le premier a nettement accéléré par rapport au début des années 2000, contrairement au second.

### En 2004, hors énergie, le salaire horaire brut moyen varie de 12,8 € dans l'habillement à 22,2 € dans la pharmacie

En 2004, le salaire brut horaire moyen est de 16,3 euros dans l'industrie (15,8 € en 2003). Il est le plus élevé dans les secteurs de la production de combustibles et de carburants, de la pharmacie-parfumerie-produits d'entretien, de la construction navale, aéronautique et ferroviaire, des équipements électriques et électroniques ainsi que de l'eau-gaz-électricité (20 à 25 €) ; il est le plus faible dans l'habillement-cuir et le textile (13 €). Même si les secteurs où les salaires sont en moyenne les plus élevés emploient relativement plus de cadres, des écarts de salaire subsistent entre les secteurs, à catégorie socioprofessionnelle donnée.

### En 2004, le salaire horaire brut des femmes de l'industrie est inférieur de 18 % à celui des hommes

En 2004, les femmes travaillant dans l'industrie ont perçu un salaire horaire brut de 14 € et les hommes de 17,1 €. Cet écart salarial tient pour partie aux effets de structure, c'est-à-dire à des différences de caractéristiques observables des individus, des postes occupés, de l'entreprise employeuse tels que la catégorie socioprofessionnelle (CSP), l'âge, la taille de l'entreprise...

En 2002, selon l'enquête structure des salaires, le salaire horaire (y compris les primes et les rémunérations des heures supplémentaires et des absences pour maladie, chômage partiel ...) des femmes travaillant dans des entreprises de dix salariés et plus de l'industrie hors IAA était inférieur de 22 % à celui des hommes. Un peu moins de la moitié de cet écart s'explique par les caractéristiques des établissements, la durée du travail, la CSP, le niveau de diplôme, l'interruption d'activité de plus d'un an... mais il subsiste un écart résiduel de salaire horaire entre hommes et femmes de 12 %. ■

### Pour en savoir plus

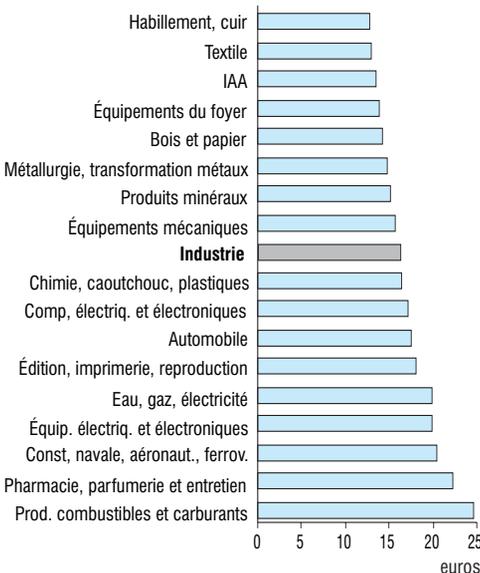
- \* Voir « Définitions » en annexe.
- <http://www.travail.gouv.fr/>
- [http://www.insee.fr/fr/home/home\\_page.asp](http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp)

1 - Évolution des salaires dans l'industrie et des prix à la consommation (IPC)

|                                      | Évolution en glissement % |            |                |
|--------------------------------------|---------------------------|------------|----------------|
|                                      | par an                    |            | sur la période |
|                                      | 2002/2000                 | 2005/2003  | 2005/2000      |
| Smic horaire                         | 3,2                       | 5,5        | 29,4           |
| Salaire horaire de base des ouvriers | 4,0                       | 2,8        | 22,2           |
| Salaire mensuel de base              |                           |            |                |
| Ouvriers                             | 2,4                       | 2,7        | 16,4           |
| Employés                             | 2,2                       | 2,5        | 14,9           |
| Professions intermédiaires           | 2,3                       | 2,5        | 15,1           |
| Cadres                               | 2,1                       | 2,2        | 13,7           |
| <b>Ensemble des salariés</b>         | <b>2,3</b>                | <b>2,6</b> | <b>15,6</b>    |
| Salaire moyen par tête*              | 2,3                       | 3,1        | 17,4           |
| Indice général des prix              | 1,7                       | 1,9        | 11,5           |

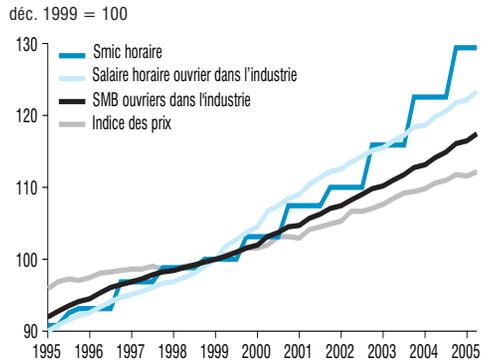
Champ pour les salaires de base : établissements de 10 salariés et plus.  
Sources : Insee et Dares - enquête Acemo.

2 - Salaire brut horaire moyen par sous-secteur industriel en 2004



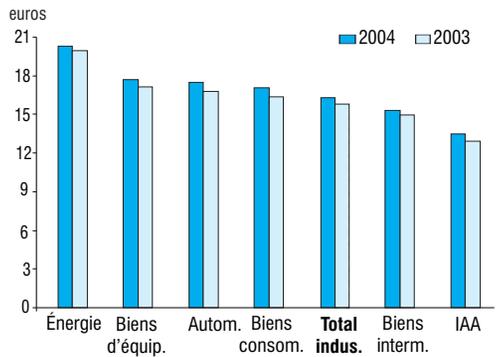
Champ : salariés hors apprentis, stagiaires et chefs d'entreprise.  
Sources : Insee, DADS.

3 - Smic, salaires des ouvriers et prix à la consommation



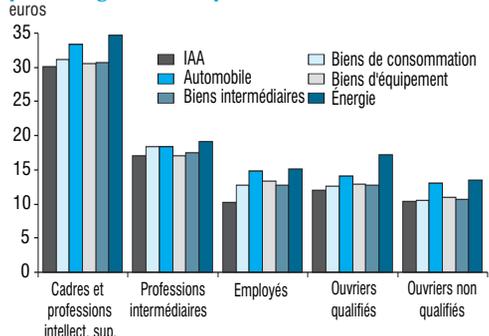
Champ : salariés hors apprentis, stagiaires et chefs d'entreprise.  
Sources : Insee, DADS.

4 - Salaire brut horaire moyen par secteur industriel en 2003 et 2004



Champ : salariés hors apprentis, stagiaires et chefs d'entreprise.  
Sources : Insee, DADS.

5 - Salaire brut horaire moyen par catégorie socioprofessionnelle en 2004



Champ : salariés hors apprentis, stagiaires et chefs d'entreprise.  
Sources : Insee, DADS.

## 3.J Productivité et coûts salariaux des pays de l'OCDE

### Coûts salariaux horaires hors zone euro : avantage de change pour les États-Unis et le Japon

Entre 2002 et 2004, la baisse du dollar a conduit à un recul du coût salarial horaire américain converti en euros : 16 %, contre une hausse de 11 % en dollars. En 2005, avec la stabilité du taux de change, le coût salarial horaire américain a progressé de 7 %, en euros comme en dollars.

Au Japon, la baisse du yen depuis 2001 a comprimé le coût salarial horaire en euros : -24 % entre 2000 et 2004, contre une augmentation de 2 % en monnaie nationale. En 2005, la poursuite du repli du yen a poussé à nouveau à la baisse le coût en euros.

Les coûts salariaux horaires britanniques ont diminué en euros en 2003 sous l'effet de la forte baisse de la livre sterling au premier semestre. En 2004 et 2005, les coûts, en monnaie nationale comme en euros, ont augmenté.

### En zone euro, le coût salarial horaire français progresse plus vite que la moyenne mais il lui reste inférieur

Le coût salarial horaire français a augmenté de 19 % de 2000 à 2005, contre + 16 % dans l'ensemble de la zone euro. Il a notamment crû beaucoup plus vite qu'en Allemagne (+ 11 %). En outre, si la hausse reste soutenue en France, elle s'atténue outre-Rhin. Au cours de l'année 2005, le coût salarial horaire a progressé de 3,7 % en France et de 0,8 % en Allemagne, contre respectivement + 3,4 % et + 2,7 % en 2002.

Le coût salarial horaire français est inférieur à celui de la zone euro, en 2005 comme en 1996. La hiérarchie entre les grands pays européens s'est maintenue. L'Allemagne a les coûts les plus élevés et les pays du Sud nettement les plus faibles. La France se situe à mi-chemin. Les coûts salariaux horaires des dix nouveaux pays membres sont beaucoup plus bas.

### Sur moyenne période, les gains de productivité horaire ont été plus élevés aux États-Unis

Sur la période 1995-2005, la productivité

horaire s'est accélérée aux États-Unis et y a augmenté plus vite que dans les autres pays. Deux facteurs explicatifs sont communément avancés : la production et la diffusion des TIC plus fortes aux États-Unis ; le développement en Europe de politiques en faveur d'emplois peu qualifiés qui ont contribué à ralentir la substitution du capital au travail.

Aux États-Unis, au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, la croissance a été dynamique et plus soutenue qu'ailleurs. Par la suite, malgré la chute de l'activité, les gains de productivité sont restés marqués, au prix d'une forte contraction de l'emploi.

Au Royaume-Uni, la productivité horaire s'est accélérée des années 1995-2000 aux années 2000-2005, avec le renforcement du recul de l'emploi. Au Japon et en Allemagne, la productivité n'a que peu ralenti entre les deux périodes : l'activité a un peu fléchi au début des années 2000 mais la baisse de l'emploi s'est légèrement accentuée.

En France, la productivité horaire a nettement décéléré, avec la chute de l'activité au début des années 2000, et la baisse de l'emploi s'est amplifiée.

### En 2005, les gains de productivité sont restés un peu plus soutenus aux États-Unis et en Allemagne qu'en France

Aux États-Unis, la productivité horaire a augmenté de 5,1 % en 2005. L'activité a été dynamique et le nombre d'heures travaillées a reculé. En Allemagne, les gains de productivité élevés (+ 5,3 %) ont soutenu une activité un peu moins dynamique qu'outre-Atlantique. En France, la productivité horaire a augmenté de 3,9 %, la valeur ajoutée progressant modérément.

### Faible recul des coûts salariaux unitaires en France en 2005

Les coûts salariaux par unité produite ont baissé de 0,8 % en France en 2005. Le repli s'est atténué par rapport aux années précédentes. ■

### Pour en savoir plus

- Cette G. et Artus P., « Productivité et croissance », rapport du Conseil d'analyse économique, n° 48, 2004.
- [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?\\_pageid=1090,30070682,1090\\_30298591&\\_dad=portal&schema=PORTAL](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=1090,30070682,1090_30298591&_dad=portal&schema=PORTAL)

## 1 - Coûts salariaux horaires en euros dans l'industrie manufacturière\* en Europe

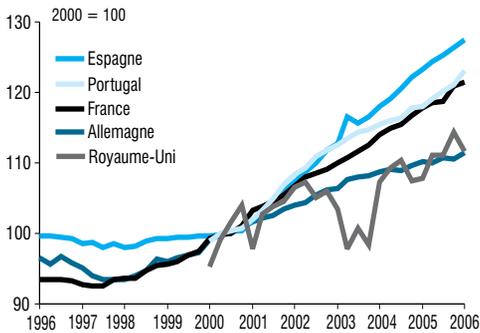
|                    | 1996 | 2000 | 2005    |
|--------------------|------|------|---------|
| Zone euro          | -    | 21,9 | 25,5    |
| Allemagne          | 27,4 | 28,5 | 31,6    |
| Espagne            | 15,0 | 15,1 | 19,1    |
| France             | 22,4 | 24,0 | 28,7    |
| Italie             | 17,8 | 18,2 | 20,6 ** |
| Portugal           | 6,0  | 6,9  | 8,3     |
| Royaume-Uni        | 13,8 | 23,5 | 25,8    |
| Pologne            | -    | 4,0  | 5,5     |
| République tchèque | 2,6  | 3,6  | 6,0     |
| Hongrie            | -    | 3,7  | 6,1     |
| Slovaquie          | -    | 3,1  | 5,1     |

\* y compris IAA et hors énergie.

\*\* 2004.

Source : Eurostat.

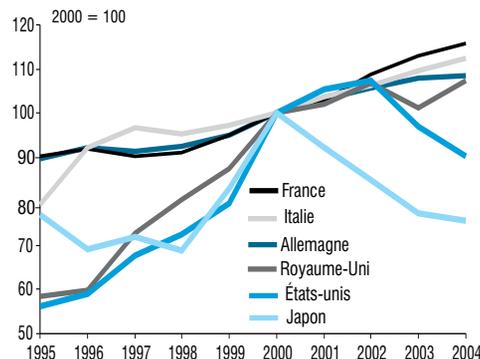
## 2 - Coûts salariaux horaires en euros dans l'industrie manufacturière\* en Europe



\* y compris IAA et hors énergie.

Source : Eurostat.

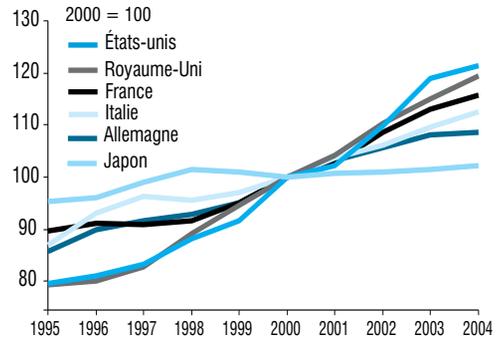
## 3 - Coûts salariaux horaires en euros dans l'industrie manufacturière\* des pays de l'OCDE



\* y compris IAA et hors énergie.

Source : Bureau of Labor Statistics.

## 4 - Coûts salariaux horaires en monnaie nationale dans l'industrie manufacturière\* des pays de l'OCDE



\* y compris IAA et hors énergie.

Source : Bureau of Labor Statistics.

## 5 - Productivité horaire du travail dans l'industrie manufacturière\* dans les pays de l'OCDE

| Moyenne annuelle (%) | 1995/1990 | 2000/1995 | 2005/2000 | 2004/2003 | 2005/2004 |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| États-Unis           | 3,7       | 5,7       | 5,8       | 5,3       | 5,1       |
| Japon                | 3,3       | 3,5       | 3,2       | 5,7       | 2,4       |
| France               | 4,6       | 5,0       | 3,6       | 3,6       | 3,9       |
| Allemagne**          | 2,9       | 3,7       | 3,5       | 4,7       | 5,3       |
| Italie               | 2,6       | 0,9       | -0,6      | 0,9       | 0,1       |
| Royaume-Uni          | 2,8       | 2,6       | 3,7       | 5,6       | 2,5       |

\* y compris IAA et hors énergie.

\*\* Allemagne de l'Ouest avant 1991.

Source : Bureau of Labor Statistics, septembre 2006.

## 3.K La valeur ajoutée et l'emploi industriels dans l'UE

### Baisse de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total en Europe

De 1995 à 2005, en Europe, l'emploi a baissé dans l'industrie alors qu'il a augmenté dans l'ensemble de l'économie : respectivement - 1,1 % et + 1,0 % par an, en moyenne, dans l'UE-25. Ces évolutions divergentes sont communes à tous les grands pays, à l'exception de l'Espagne. Dans ce pays, l'emploi industriel a progressé en dix ans, deux fois moins vite, toutefois, que l'emploi total.

En conséquence, la part de l'emploi industriel dans l'emploi total a reculé en Europe, prolongeant un mouvement tendanciel à l'œuvre depuis le début des années soixante-dix. De 1995 à 2005, elle est passée de 21,7 % à 17,7 % pour l'ensemble de l'UE-25. La baisse a été particulièrement marquée au Royaume-Uni, du fait du net repli des effectifs industriels. En France, la part de l'emploi industriel a perdu trois points, pour atteindre 14,1 % en 2005 ; les évolutions de l'emploi y ont été les mêmes que dans l'UE-25.

### Dynamisme relatif de l'industrie limité à la France et à l'Allemagne

Au cours de la période 1995-2005, dans l'UE-25, la valeur ajoutée a crû, en volume, un peu moins rapidement dans l'industrie que dans l'ensemble de l'économie : + 1,8 % par an, en moyenne, contre + 2,3 %. L'écart de croissance a été particulièrement fort au Royaume-Uni avec, sur la période, une stagnation de l'activité industrielle et une expansion vigoureuse de l'économie globale. Au Royaume-Uni, le différentiel de croissance entre les branches industrielles et les branches non industrielles s'est creusé au cours des années 2000, la valeur ajoutée diminuant dans l'industrie et s'accroissant dans l'ensemble de l'économie.

Le moindre dynamisme de l'activité industrielle n'a pas concerné tous les pays. L'Allemagne et la France ont ainsi enregistré le phénomène inverse. En volume, la valeur ajoutée de

l'industrie comme celle de l'ensemble de l'économie ont davantage progressé en France qu'outre-Rhin et l'écart de croissance en faveur de l'industrie y a été plus important.

### Des gains de productivité plus soutenus dans l'industrie qu'ailleurs, surtout en France

En Europe, les gains de productivité du travail ont été plus élevés dans l'industrie que dans l'ensemble de l'économie sur la période 1995-2005 : respectivement + 2,9 % et + 1,3 % en moyenne, par an. Favorisant la vigueur relative de l'activité industrielle en France et, dans une moindre mesure, en Allemagne, les gains de productivité du travail ont été plus soutenus dans l'industrie de ces pays que dans le reste de leur économie. À l'inverse, en Italie et, depuis 2000, au Royaume-Uni, la productivité et l'activité évoluent moins favorablement dans l'industrie que dans les autres secteurs.

### Recul plus marqué en France des prix relatifs et de la part de la valeur ajoutée industriels

Dans l'ensemble de l'Union européenne, les gains de productivité plus élevés dans l'industrie ont permis des baisses de prix des produits industriels : sur la période 1995-2005, le différentiel des prix de l'industrie et de l'ensemble des biens et services s'est creusé de 10 %. Dans ces conditions, la part de la valeur ajoutée industrielle dans la valeur ajoutée totale a diminué, passant de 23,7 % en 1995 à 20,4 % en 2005, alors même que cette part en volume n'a que peu diminué.

C'est en France que le recul des prix relatifs des produits industriels a été le plus fort : 24 %. En Allemagne, il est plus limité et ne pèse pas significativement sur la part de la valeur ajoutée exprimée en valeur, restée stable entre 1995 et 2005.

Au Royaume-Uni, les prix des produits industriels ont progressé plus rapidement que ceux des autres produits en 2004 et 2005. Cela est probablement lié à l'importance de l'industrie pétrolière britannique. ■

### Pour en savoir plus

- [http://epp.eurostat.ec.eu.int/portal/page?\\_pageid=1090,30070682,1090\\_30298591&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://epp.eurostat.ec.eu.int/portal/page?_pageid=1090,30070682,1090_30298591&_dad=portal&_schema=PORTAL)
- Rapport CAE n°55 : Désindustrialisation, délocalisations : <http://www.cae.gouv.fr/rapports/055.htm>

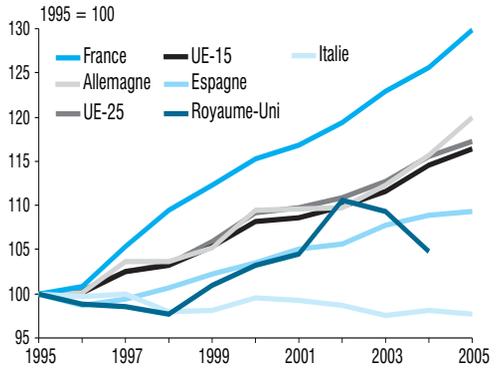
## 1 - Évolution annuelle moyenne de l'emploi et de la valeur ajoutée entre 1995 et 2005

| %           | Emploi |       | Valeur ajoutée |     |           |     |
|-------------|--------|-------|----------------|-----|-----------|-----|
|             | Ind.   | Total | en volume      |     | en valeur |     |
| UE-25       | -1,1   | 1,0   | 1,8            | 2,3 | 2,9       | 4,5 |
| UE-15       | -0,9   | 1,1   | 1,7            | 2,2 | 2,7       | 4,3 |
| Allemagne   | -1,3   | 0,3   | 1,7            | 1,5 | 1,5       | 1,5 |
| Espagne     | 1,7    | 3,4   | 2,8            | 3,5 | 4,5       | 6,8 |
| France      | -1,1   | 1,0   | 2,6            | 2,0 | 1,3       | 3,6 |
| Italie      | -0,3   | 1,1   | -0,4           | 1,2 | 3,2       | 5,1 |
| Royaume-Uni | -2,7*  | 1,1   | 0,2            | 4,6 | 3,5       | 7,6 |

\* 2004/1995.

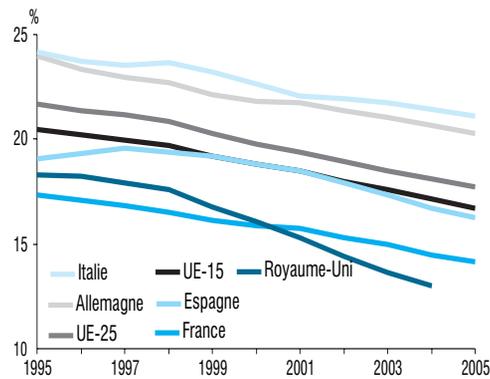
Source : Eurostat-Newcronos.

## 4 - Productivité du travail de l'industrie rapportée à celle de l'économie



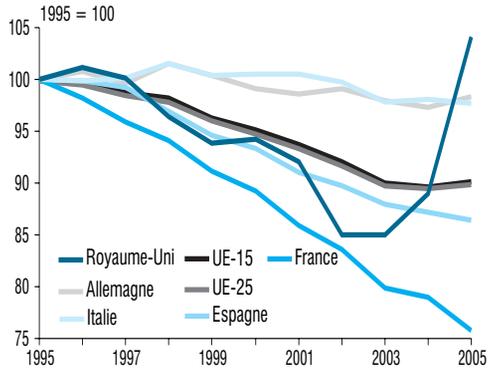
Source : Eurostat-Newcronos.

## 2 - Part de l'industrie dans l'emploi total



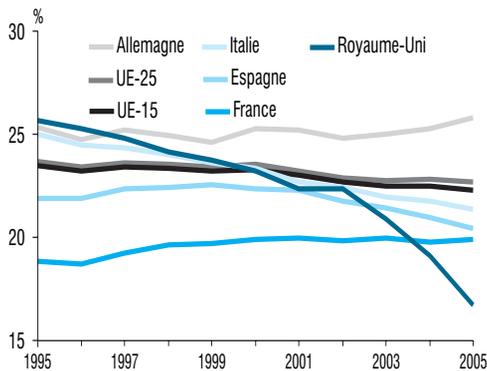
Source : Eurostat-Newcronos.

## 5 - Prix de l'industrie rapportés à ceux de l'économie



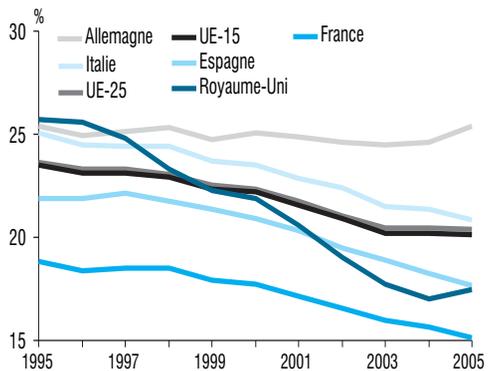
Source : Eurostat-Newcronos.

## 3 - Part de l'industrie en volume dans la valeur ajoutée totale



Source : Eurostat-Newcronos.

## 6 - Part de l'industrie en valeur dans la valeur ajoutée totale



Source : Eurostat-Newcronos.

## 3.L L'insertion des jeunes sur le marché du travail

### Diplômés des filières industrielles : un atout pour l'emploi

Selon l'enquête « Génération 2001 » réalisée par le Céreq, 762 000 jeunes sont sortis du système éducatif en 2001. Parmi eux, 20 % étaient titulaires d'un diplôme d'une spécialité industrielle de niveau inférieur ou égal à bac + 2 : CAP, BEP, bac professionnel ou technologique, BTS ou DUT, et 6 % d'un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle en « maths, sciences et techniques »\* ou d'une école d'ingénieurs. Au cours des trois premières années de leur vie active, les jeunes de la « Génération 2001 » issus d'une filière industrielle ont été au chômage moins souvent et moins longtemps que ceux issus d'une filière tertiaire. Les baccalauréats professionnels ou technologiques de type industriel protègent le mieux contre le risque du chômage : 68 % de leurs titulaires n'y ont pas été confrontés au cours de leurs trois premières années de vie active (contre 53 % pour l'ensemble des jeunes) et 12 % seulement y ont passé plus de six mois (contre 28 %).

Être issu d'une filière industrielle favorise également un accès rapide et durable à l'emploi. L'avantage par rapport aux spécialités tertiaires est net pour les bacheliers : 85 % des titulaires d'un bac professionnel ou technologique d'une filière industrielle accèdent à l'emploi presque immédiatement après leur sortie du système éducatif et s'y maintiennent, tandis que 3 % seulement traversent d'abord une longue période de chômage avant d'occuper un emploi (contre respectivement 65 % et 10 % de leurs homologues des filières tertiaires).

### Le premier emploi des diplômés des filières industrielles : par CDI pour les niveaux jusqu'au bac, via l'intérim pour les BTS ou DUT

Le premier contrat à l'embauche des jeunes de la « Génération 2001 » est le plus souvent un contrat de travail temporaire (CDD, contrat d'intérim, aidé ou saisonnier). Pour les diplômés de niveau bac ou bac + 2 des filières

industrielles, les contrats temporaires sont d'abord des contrats d'intérim. En revanche, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP de ces filières occupent leur premier emploi aussi souvent comme intérimaires qu'avec un CDD. La majorité des diplômés d'un 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle, quelle que soit la spécialité, débute sa vie professionnelle par un CDI. Bien que minoritaire, ce type de contrat est beaucoup plus fréquent pour les diplômés d'une filière industrielle de niveau bac *maximum* que pour les titulaires d'un BTS ou d'un DUT de cette filière. C'est d'ailleurs le type de contrat le plus répandu pour les premiers, alors que les seconds sont d'abord embauchés comme intérimaires.

Deux jeunes de la « Génération 2001 » sur dix occupent leur premier emploi dans le secteur de l'industrie. Un quart des jeunes ayant le niveau CAP ou BEP sont dans ce cas. Les premières embauches sont beaucoup plus souvent sous forme de mission d'intérim dans l'industrie que dans les autres secteurs : de 36 % dans les IAA, à 68 % dans l'automobile, contre 19 % dans l'ensemble de l'économie. ■

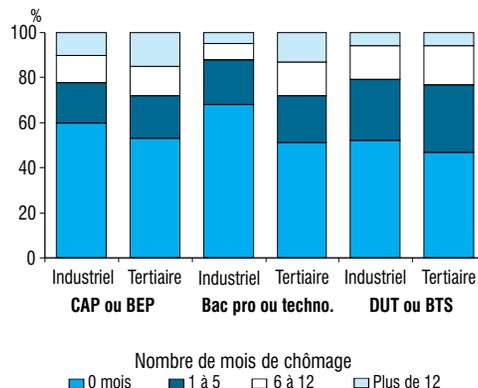
### Les enquêtes Génération du Céreq

Le Céreq réalise des enquêtes sur les premières années de la vie active depuis le début des années quatre-vingt-dix. Une première enquête, « Génération 92 », a été menée auprès de 27 000 jeunes sortis de formation initiale en 1992. Une deuxième, « Génération 98 », a été réalisée auprès de 55 000 jeunes sortis de formation en 1998 : une première interrogation a eu lieu en 2001, une deuxième en 2003, puis en 2005 et une dernière aura lieu en 2008. Enfin, dans l'enquête « Génération 2001 », 10 000 jeunes ont été interrogés au printemps 2004, trois ans après leur sortie du système éducatif. Ces enquêtes permettent d'analyser les parcours d'insertion au cours des premières années de la vie active et d'y distinguer les aspects conjoncturels et structurels.

### Pour en savoir plus

- \* Voir « Définitions » en annexe.
- <http://www.cereq.fr/>
- « Quand l'école est finie ... Premiers pas dans la vie active de la génération 2001 », Céreq 2005.

## 1 - Le chômage au cours des trois premières années de vie active selon le diplôme



Source : Céreq - Enquête « Génération 2001 ».

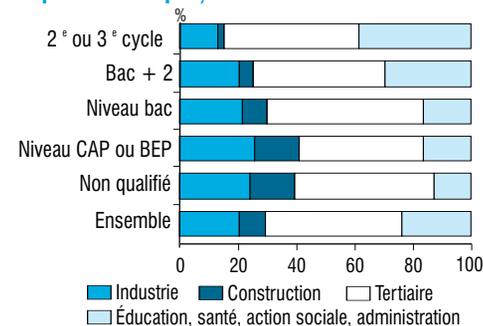
## 2 - Le premier emploi selon le diplôme

|  | Principaux contrats à l'embauche (%) |           |           |              |
|--|--------------------------------------|-----------|-----------|--------------|
|  | CDI                                  | CDD       | Intérim   | Contrat aidé |
| Non qualifié                                       | 31                                   | 23        | 22        | 18           |
| CAP ou BEP industriel                              | 38                                   | 21        | 22        | 14           |
| Bac pro. ou technol. ind.                          | 38                                   | 24        | 29        | 8            |
| BTS ou DUT industriel                              | 24                                   | 29        | 36        | 5            |
| 2 <sup>e</sup> cycle maths, sciences et techniques | 53                                   | 30        | 7         | 5            |
| 3 <sup>e</sup> cycle maths, sciences et techniques | 49                                   | 41        | 6         | 1            |
| École d'ingénieurs                                 | 76                                   | 17        | 4         | 2            |
| <b>Ensemble</b>                                    | <b>36</b>                            | <b>29</b> | <b>19</b> | <b>11</b>    |

Champ : jeunes ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active.

Source : Céreq - Enquête « Génération 2001 ».

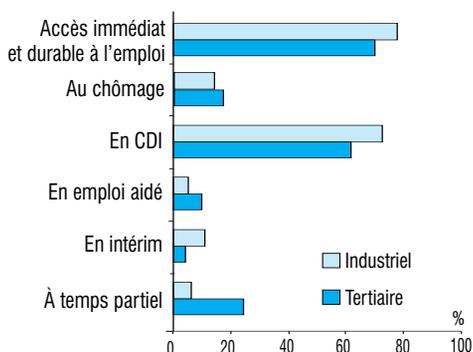
## 3 - Répartition par secteur d'activité du premier employeur



Champ : jeunes ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active.

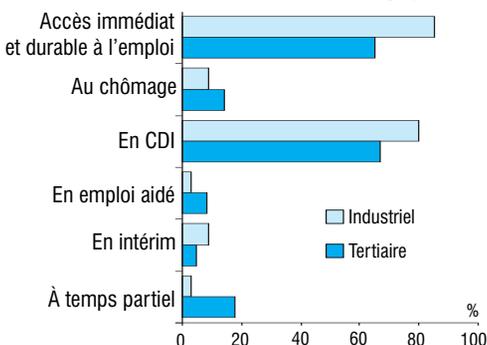
Source : Céreq - Enquête « Génération 2001 ».

## 4 - La situation au bout de trois ans de vie active des titulaires d'un CAP ou d'un BEP



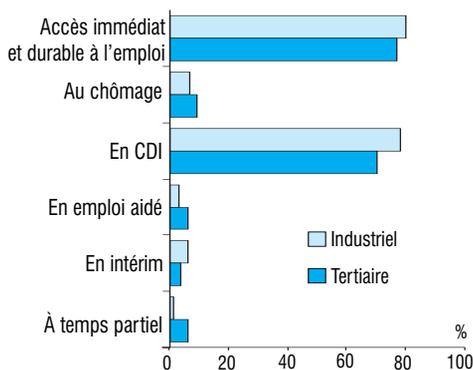
Source : Céreq - Enquête « Génération 2001 ».

## 5 - La situation au bout de trois ans de vie active des titulaires d'un bac professionnel ou technologique



Source : Céreq - Enquête « Génération 2001 ».

## 6 - La situation au bout de trois ans de vie active des titulaires d'un DUT ou d'un BTS



Source : Céreq - Enquête « Génération 2001 ».